

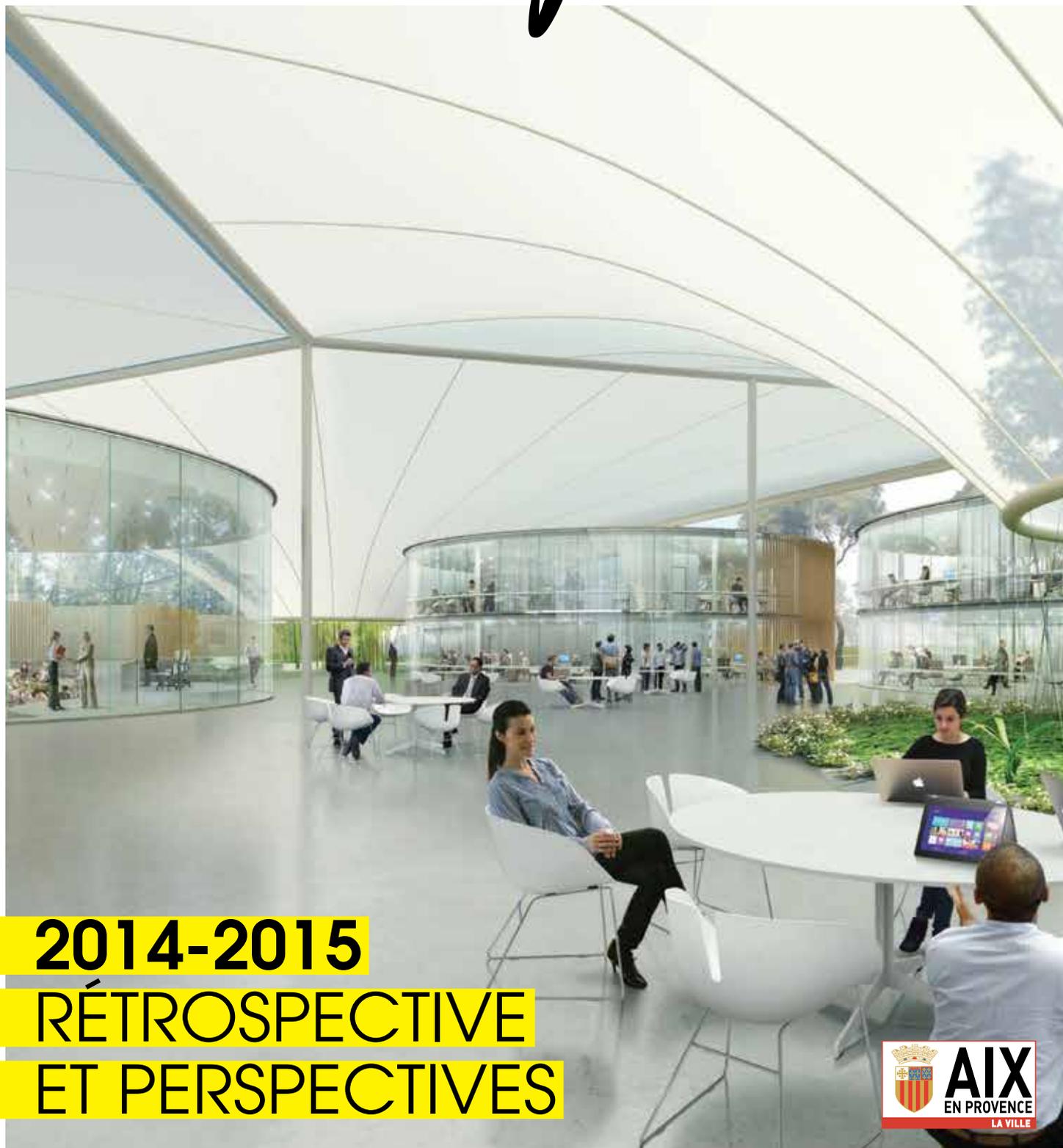
AIX-EN-PROVENCE

le mag

n° 5

janvier
février
2015

le magazine d'informations de la Ville



2014-2015

RÉTROSPECTIVE

ET PERSPECTIVES





ACTUALITÉ

- Aix retrouve sa période antique à Granet
- Le conservatoire inaugure un orgue à sa mesure
- Une biennale pour le cirque
- Les tarifs de bus en hausse

GRAND ANGLE: Rétrospective et perspectives

- Ouverture de la maison des arts de combat
- Le rideau se lève sur la gare routière
- Le plus grand mur d'eau d'Europe ouvre sur la ville
- Granet accueille les icônes américaines
- La Ville tisse son réseau
- French Tech, yes we are
- Le casse-tête des nouveaux rythmes scolaires
- Beisson accueille l'unique aire de jeux aquatiques de la Ville

PROXIMITÉ

- 5 Ouverture d'une nouvelle médiathèque **34**
- 7 Les boulistes tiennent leur buvette **35**
- 8 Un nouveau plan de circulation finalisé **36**
- 11 Construction d'une résidence **37**
- 13 « Pension de Famille » **37**
- 14 Le Pont de l'Arc devient une « Zone 30 » **38**
- 23 Majorité **40**
- 27 Opposition **42**
- 29 Retour en image **44**
- 30
- 33

Directeur de la Publication
Maryse Joissains Masini
Directeur de l'information
et de la communication
Isabelle Lorient-Guyot
Directeur Adjoint
de la communication
Jean-François Hubert

Rédacteurs
Nawel Addaoud, Laziz Afarnos,
Damien Bariller, Julien Chapon,
Paul-Henry Fleur, Julien Ginoux

Crédit photos
Philippe Biolatto, Jean-Claude
Carbonne, Carine Martinez

Conception graphique
et mise en page
Caroline Depoyant

Impression
Riccobono
AIX-EN-PROVENCE, LE MAG
Hôtel de Ville
13616 Aix-en-Provence CEDEX 1
Dépôt légal à parution



ÉDITO



« Un équilibre financier si fragile »

L'année 2014 a été une année difficile... celle qui s'annonce ne le sera pas moins. J'ai une conscience aiguë de la détresse dans laquelle se trouvent certains habitants d'Aix et du Pays d'Aix, à l'instar de grand nombre de nos concitoyens français. Plus que jamais, depuis ces 12 dernières années, la rigueur budgétaire que j'ai imposée à nos deux collectivités, prend tout son sens. Mais cet équilibre est fortement remis en cause par le Gouvernement et la métropole qui doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Les communes se retrouvent dans une situation inextricable. Les dotations financières de l'Etat ne cessent de baisser (moins 7 millions d'euros globalement pour Aix), dans le même temps il se désengage dans ses fonctions régaliennes (la réforme des rythmes scolaires) et remet aujourd'hui en cause notre indépendance financière.

L'INVESTISSEMENT EST LA CLÉ D'UNE ÉCONOMIE FORTE

Dans les pages qui suivent vous allez pouvoir mesurer l'évolution de notre ville avec un maintien fort de l'investissement, puissant levier de l'économie locale et soutien aux entreprises, donc à l'emploi. De nombreux équipements ont été réalisés et l'année 2015 va être riche en projets. C'est parce que nos finances sont saines et que nous préservons le pouvoir d'achat des Aixois, que nous refusons le projet de l'Etat de nous amalgamer dans une énorme métropole marseillaise. Nous savons qu'une gouvernance marseillaise et une fiscalité unique augmenterait considérablement les impôts et ne permettrait plus une politique de proximité. En 2015 nous continuerons donc à faire entendre notre voix. Celle de la raison qui prône la solidarité avec Marseille mais refuse que le Pays d'Aix perde son identité.

Bonne et heureuse année 2015 à tous.

Maryse Joissains Masini
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

LE CONSERVATOIRE INAUGURE UN ORGUE À SA MESURE...



**APRÈS SIX MOIS D'INSTALLATION
ET DE RÉGLAGES D'UNE INFINIE FINESSE,
LE GRAND ORGUE DE L'AUDITORIUM
SERA INAUGURÉ FIN JANVIER.**

Prévu dès la construction du nouveau conservatoire, l'orgue en était la dernière pièce du puzzle. Il sera inauguré les 30 et 31 janvier dans son écrin de l'auditorium à l'occasion de plusieurs concerts. Cet orgue est une pièce unique, forcément sur mesure, réalisée par la maison Kern en Alsace, l'une des plus grandes manufactures d'orgues de France, et donc du monde. Après six mois de travaux dans les ateliers de Strasbourg, l'orgue a été monté à l'été 2014. Trois semaines d'harmonisation ont été ensuite nécessaires en novembre, pendant lesquelles chacun des 2 000 tuyaux (un tuyau est égal à un son) a été accordé. Seuls une soixantaine de ces tuyaux sont visibles sur la façade mais l'orgue est en fait bien plus grand, s'étendant « en coulisse » sur trois niveaux et près de 50 m².

Ce nouvel orgue est une véritable œuvre d'art faisant appel aux techniques les plus fines en matière de marqueterie, de fusion ou d'ébénisterie. Pour être parfaitement adapté au lieu, son esthétisme a été élaboré en collaboration avec le cabinet Kengo Kuma, qui a signé le bâtiment. Il est aussi un bijou de modernité puisque équipé par exemple d'une double console numérique permettant à l'organiste de choisir de prendre place en haut, devant l'instrument, ou sur scène, au milieu de l'orchestre par exemple, jouant ainsi « à distance ». Équipement d'exception, l'orgue permettra au conservatoire d'attirer les plus grands organistes du monde, mais aussi d'offrir un formidable outil à ses élèves ainsi qu'aux nombreux talentueux musiciens de la région. Et pour longtemps puisque sa durée de vie est estimée à plusieurs siècles.

...ET SURFE SUR LE SUCCÈS

**POUR SA PREMIÈRE SAISON ARTISTIQUE,
LE NOUVEAU CONSERVATOIRE
A RASSEMBLÉ PRÈS DE 21 000 SPECTATEURS.**

Une quarantaine de concerts ont été programmés, mais aussi huit conférences, des ateliers-concerts, des master-classes et des représentations scolaires. « C'est une très bonne surprise, se félicite Jean-Philippe Dambreville, son directeur. Nous partions dans l'inconnu mais grâce à une première partie de saison réussie, pendant laquelle les spectateurs ont répondu présents, nous avons pu poursuivre cet élan et multiplier les rendez-vous ». D'autant que d'un point de vue financier, la location

de l'auditorium a généré 130 000 euros de recettes. Sa qualité acoustique immédiatement reconnue lui a par ailleurs permis d'accueillir des événements comme le Festival d'Aix ou le festival de Pâques.

La deuxième saison, débutée en septembre dernier, devrait confirmer son influence grandissante : au mois de juin 2015, plus d'une centaine d'événements y auront été programmés.

UNE BIENNALE POUR LE CIRQUE

**IMPULSÉE IL Y A DEUX ANS
À L'OCCASION DE L'ANNÉE
EUROPÉENNE DE LA CULTURE,
LA GRANDE MANIFESTATION
AUTOUR DU CIRQUE SE PÉRENNISE.**

Pendant un mois, du 22 janvier au 22 février, 45 espaces de programmation de Provence-Alpes-Côte-d'Azur s'unissent pour proposer au public pas moins de 260 représentations.

Aix prouve encore à cette occasion qu'elle est devenue une place incontournable en matière d'arts du cirque, notamment depuis l'implantation du Centre international des arts en mouvement (CIAM) à la Molière en 2013. Des spectacles sont à découvrir à l'amphithéâtre de la Verrière, au Bois de l'Aune, habituel programmateur du genre, et au Grand Théâtre de Provence, qui par le passé a co-produit avec beaucoup de succès des œuvres de Raphaëlle Boitel ou Aurélien Bory. A découvrir également le formidable projet CIAMLabs, qui transformera le laboratoire du cirque.

Cirque forain, jongle, mât, trapèze ou acrobatie, le temps fort aixois démontrera l'incroyable palette de disciplines qu'offrent les arts du cirque. Dans toute la région, 60 compagnies nationales et internationales et près de 300 artistes participent à cette biennale.

Renseignements

<http://pole-cirque-mediterranee.com>



© Cirque Eloize @ Valérie Remise

LES BONS CHIFFRES DU CIAM

**LE CENTRE INTERNATIONAL DES ARTS
EN MOUVEMENT, QUI A VU LE JOUR
EN 2013, PEUT SE SATISFAIRE
D'UNE PREMIÈRE SAISON RÉUSSIE.**

Son école de pratique amateur comptait près de 330 adhérents à la rentrée 2014, contre 250 un an plus tôt, alors que les ateliers et les sorties de résidence font régulièrement le plein. Des chiffres boostés par le succès de l'événement « Jours (et nuits) de cirque(s) » qui a rassemblé cette année 6 000 personnes, soit 20 % de plus qu'en 2013.

L'année 2014 a aussi vu la création de la classe étoile, classe d'excellence équivalente au conservatoire. Les projets pédagogiques avec les scolaires et les établissements supérieurs se sont développés, tandis que débutait le travail avec les publics en difficulté et en situation de handicap.

Côté murs, le CIAM grandit aussi, puisque trois nouveaux chapiteaux ont été installés à la rentrée de septembre, offrant 650 m² supplémentaires au cirque à la Molière. En 2015, le sénateur Sophie Joissains permettra la construction d'un chapiteau en « dur » financé par les 55 000 euros de sa réserve parlementaire.

LA DIABLINE GRATUITE POUR LES SENIORS ?



Une précision s'impose. Dans le numéro de septembre-octobre d'Aix le Mag, à l'occasion du dixième anniversaire des diablins, nous mentionnions la gratuité du réseau pour les seniors. C'est effectivement le cas pour les plus de 70 ans domiciliés sur le territoire du pays d'Aix. Il suffit pour cela de se procurer un pass auprès du délégataire Aix en Bus. La gratuité s'applique alors non seulement aux diablins mais aussi à l'ensemble du réseau Aix en Bus. Sans ce pass le tarif à l'unité s'applique, soit 0,50 €. (0,60 € à partir de février)

Renseignements
Aix en Bus, n°Cristal : 09 70 80 90 13

LES TARIFS DE BUS EN HAUSSE

Voici quatre ans, la Communauté du Pays d'Aix, qui gère les réseaux de transports à l'intérieur des 36 communes qui la composent, avait baissé les tarifs des bus, afin de les rendre plus incitatifs encore pour les Aixois. Les réalités budgétaires d'aujourd'hui, avec des aides de l'État toujours plus réduites, ont contraint la CPA à augmenter les prix des transports en commun. Cette hausse interviendra en février.

LE TICKET À L'UNITÉ

passera de 1 € à 1,10 € pour les bus (la moyenne nationale étant de 1,28 €), et de 0,50 € à 0,60 € pour les Diablins.

L'ABONNEMENT MENSUEL

actuellement de 24 €, sera de 27 € (la moyenne nationale étant de 31,99 €)

LES PARCS-RELAIS

le ticket donnant droit à une place de parking et à un aller-retour en ville pour chacun des occupants de la voiture, passera de 2 € à 2,20 €.

LA TARIFICATION SCOLAIRE

restera inchangée.

LA TARIFICATION SOCIALE

pour les chômeurs et les allocataires du RSA, la gratuité sera maintenue. Les personnes dont les ressources sont inférieures ou égales à 716 € par mois bénéficieront d'une réduction de 50 %.

NAISSANCE DES CONSEILS DE QUARTIER

Les « conseils de quartier », créés par la loi, viennent d'être adoptés par le conseil municipal, sous le terme d'« assemblées participatives de proximité ». Ce sont « des instances consultatives entre les acteurs des quartiers, les élus et les services municipaux », qui ont vocation à constituer « des lieux d'échanges d'information et de concertation ». Elles seront composées d'associations intervenant sur le quartier, dans tous les domaines. Chaque année aura lieu une « assemblée plénière participative de proximité », présidée par l'adjoint ou l' élu délégué au quartier.

Cette instance voulue par la loi vient compléter les dispositifs de démocratie de proximité déjà existants à Aix : les réunions publiques dans les quartiers, les visites périodiques du maire et des élus dans les quartiers, ou encore la mise en place de « Mairie Aixpress », qui a pour objet de signaler un problème dans une rue, et qui entraîne une intervention rapide des services municipaux.

AIX EN PROVENCE AU SALON DE L'ETUDIANT DE MARSEILLE

Rendez-vous incontournable de cet hiver pour les étudiants et futurs bacheliers du territoire, la 27^e édition du salon de Lycéen et de l'Etudiant de Marseille se déroulera les 23 et 24 janvier prochains au Parc Chanot. La Direction jeunesse et vie étudiante de la Ville d'Aix y tiendra un stand d'informations à destination du public.

Sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Éducation nationale, cette manifestation regroupera plus de 400 établissements de filières de formation variées. Au programme, des rencontres avec des spécialistes de l'éducation et un cycle de conférences afin de répondre à toutes les questions d'orientation.

Salon de l'Etudiant

Les 23 et 24 janvier 2015 de 9h à 17h

Parc des expositions Chanot - Palais des Événements - Hall 1 - Marseille
www.letudiant.fr



BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

UN NOUVEAU MODE DE VILLE

Découvrez le projet



RÉUNIONS PUBLIQUES À 18H00

Lundi 19 janvier | Salle des Floralies ⁽¹⁾

Mardi 20 janvier | Fondation Vasarely ⁽²⁾

Mercredi 21 janvier | Centre de Congrès ⁽³⁾

(1) salle des Floralies 3 rue du Docteur Lucien Cartotto - (2) 1 avenue Marcel Pagnol - (3) 14 boulevard Carnot



EXPOSITION SUR LE BHNS du 22 janvier au 22 avril - Hall de Boadés, place Jeanne d'Arc.
De 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

www.agglo-paysdaix.fr
www.aixenprovence.fr



GRAND-ANGLE

rétrospective et perspectives

De nombreux aménagements et projets ont vu le jour en 2014. Certains emblématiques ou structurants, d'autres plus modestes. Tous jouent un rôle dans le maillage entre proximité et rayonnement qui fait d'Aix une ville où il fait bon vivre, et qui attire chaque année de nouveaux arrivants et de nombreux touristes. Aix le Mag propose dans les pages qui suivent une rétrospective de cette année écoulée et annonce certains projets qui devraient débuter en 2015.



MARS 2015

OUVERTURE DE LA MAISON DES ARTS DE COMBAT



**DERNIÈRE LIGNE DROITE
POUR L'ÉQUIPEMENT DÉDIÉ AUX ARTS
MARTIAUX ET À L'ESCRIME,
QUI OUVRIRA EN MARS PROCHAIN.**

Après un an de travaux la maison des arts de combat Licciardi -c'est le nom officiellement arrêté-, s'apprête à voir le jour. Signé de l'architecte Christophe Gulizzi, déjà auteur du complexe Z5, cet équipement aux façades en béton gris clair se niche entre le bâtiment de la Poste et le gymnase de l'Arc de Meyran, dans le quartier du Val de l'Arc. La maison des arts de combat affichera 1800 m² sur deux niveaux : un dojo au rez-de-chaussée, destiné aux arts martiaux, et douze pistes homologuées au premier étage, dédié à l'escrime.

**LES PISTES D'ESCRIME
SERONT ÉCLAIRÉES PAR UNE LARGE BAIE VITRÉE.**



UNE NOUVELLE TRIBUNE POUR LE STADE MAURICE-DAVID

JUILLET 2014



**AIX-EN-PROVENCE POSSÈDE
DÉSORMAIS UN STADE
DE PLEIN AIR AVEC DEUX TRIBUNES
COUVERTES FACE-À-FACE.**

Le stade Maurice-David offre depuis l'été dernier 3 567 places assises aux amoureux de l'ovale. La nouvelle tribune couverte de 2 154 places a en effet permis de doubler le nombre de spectateurs. Les travaux qui se sont déroulés entre juin et septembre ont permis au PARC de commencer la nouvelle saison de Fédérale 1 avec cette nouvelle infrastructure qui compte 16 loges fermées. Les travaux portaient également sur la création de deux espaces de réception de 450 m² chacun,

dont une salle de musculation que le club de rugby partage avec les poloïstes de Pays d'Aix Natation. Rappelons que le constructeur de la tribune, GL events (un fournisseur français de tribunes modulaires) comptait déjà à son actif des équipements pour les Jeux olympiques de Londres, la coupe de monde de football en Afrique du Sud ou d'autres événements internationaux. De quoi mettre en confiance et motiver le « quinze » aixois...

**MARYSE JOISSAINS MASINI ET DENIS PHILIPON LORS DE L'INAUGURATION DE
LA NOUVELLE TRIBUNE DU STADE MAURICE-DAVID.**

LE RIDEAU SE LÈVE SUR LA GARE ROUTIÈRE

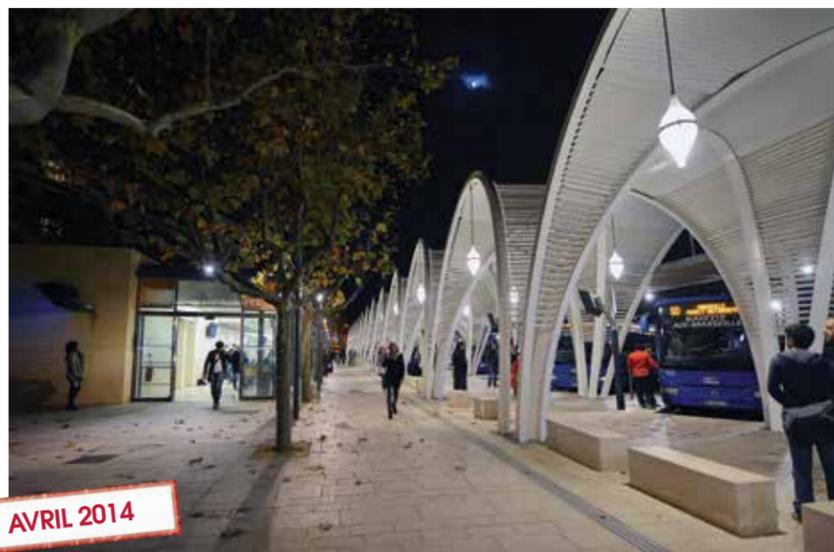
Elle a sans doute été le chantier majeur de l'année 2014 : la nouvelle gare routière d'Aix-en-Provence est entrée en service en avril. Située à l'extrémité de l'avenue de l'Europe, elle compte vingt quais pour les bus ou les cars, une galerie de 2 000 m² pour les voyageurs, un local sécurisé

pour les vélos, un espace de vente à emporter, et une promenade abritée. D'un point de vue esthétique, la nouvelle gare routière possède deux éléments particulièrement remarquables, et qui lui donnent une identité visuelle unique dans le paysage aixois : côté piétons, des

arches métalliques qui surplombent l'espace extérieur et, côté bus et cars, le plus grand mur végétal public de France, avec 210 mètres de longueur et 8 mètres de hauteur. Cet équipement a été conçu par l'architecte Jean-Marie Duthilleul, mondialement connu pour ses réalisations en infrastructures de transports et en gares (gares TGV, gares de Turin, Shanghai, Moscou ou Casablanca), mais aussi pour les quartiers d'affaires qu'il a conçus à Pékin, Doha ou Saïgon.

C'EST LE NOMBRE DE VOYAGEURS QUI PASSENT CHAQUE JOUR PAR LA GARE ROUTIÈRE D'AIX

40 000



AVRIL 2014

PLAN D'AILLANE, LE COMPLÉMENT

En juillet est entré en service le nouveau pôle d'échanges de Plan d'Aillane, situé à l'extrémité nord-ouest du Pôle d'activités des Milles, à deux pas de la voie ferrée. Plan d'Aillane est d'abord une gare routière de dix quais, qui permet de desservir la gare routière d'Aix, la gare TGV et l'aéroport, la Duranne ou encore Plan-de-Campagne. C'est aussi un parc-relais de 300 places, un site de départ et d'arrivée pour le covoiturage mis en place par l'Automobile-club d'Aix. Il possède même un abri gardé où l'on peut poser son vélo. Son implantation, non loin de la ligne de chemin de

fer, n'a pas été choisie au hasard : à terme, avec la réouverture de la voie Aix-Rognac, ce pôle d'échanges intégrera aussi le réseau ferré.



JUILLET 2014



« ITINÉRAIRE BIS » MALIN POUR LES BUS SUR LA RD 9

JUILLET 2014

Depuis l'été dernier, sur la RD 9, entre le pôle d'activités des Milles et la gare routière, dès qu'un bouchon est détecté - par un système de boucles magnétiques - les bus sont déviés vers le chemin Albert-Guigou, parallèle à cette route. Le bus double ainsi le bouchon jusqu'à un « sas d'insertion », installé au niveau du stade de La Pioline ; là, un feu tricolore stoppe la file de voitures durant quelques secondes,

le temps que le bus se réinsère dans la circulation de la RD 9. Du coup, même en cas d'embouteillages, le temps de trajet entre le pôle des Milles et la gare routière est de l'ordre d'un quart d'heure. Outre le fait qu'il s'agit d'une solution inédite en France, ce délestage fut a évité la réalisation d'une voie en site propre, et a donc représenté une économie de fonds publics non négligeable.

MALACRIDA INAUGURE SON PARKING

+247

PLACES DE STATIONNEMENT



OCTOBRE 2014

En octobre, un nouveau parc-relais été inauguré sur l'avenue Malacrída. Le bâtiment de 3 000 m², éclairé et surveillé, propose 247 places de stationnement. Il est idéal pour les nombreux automobilistes qui arrivent de Rousset, Chateaufort-le-Rouge, Trets ou du Var par les RD7 et RN8. Le tarif est de 2 € par jour (2,20 € à partir de février). Il comprend un droit d'accès aux lignes de bus 3, 4 et 13 qui desservent le centre ville et la ligne 15 qui relie le site aux facultés.

DES RELAIS POUR LES VÉLOS

Cette année plusieurs parcs à vélos ont vu le jour. Le plus grand a été inauguré pendant l'été à la gare SNCF. Doté de 100 places et équipé d'outillage de réparation, il fonctionne tous les jours de 6h à 23h. Cette réalisation permet de favoriser l'intermodalité pour certains des 3500 voyageurs journaliers de la gare.

La création de relais-vélos est désormais automatique à l'occasion de l'ouverture de nouveaux équipements. La gare routière (14 000 utilisateurs quotidiens) en est dotée, tout comme le pôle d'échange de Plan d'Aillane, ainsi que le parking relais Malacrída. Hormis dans ce dernier, les espaces sont sécurisés puisque l'accès se fait à l'aide d'une carte. En 2015 d'autres parcs ouvriront dans le Pays d'Aix. La prochaine réalisation aixoise interviendra elle à l'occasion de l'agrandissement du parking relais Krypton, où 100 places seront dédiées aux deux roues. Coût de ce service pour l'usager : 10 euros par an (s'adresser au guichet de la gare routière).





LE KRYPTON VA TRIPLER SON OFFRE DE STATIONNEMENT

Le parc-relais Krypton, actuellement en travaux, verra, fin-2015, sa capacité passer de 300 à 900 places. Rappelons qu'il permet aux automobilistes de garer leur voiture pour 2 € (2,20 € à partir de février, cf. page 8), et

d'obtenir en échange, pour eux et tous les occupants de leur voiture, un ticket leur permettant de prendre le bus gratuitement pour se rendre en ville et en revenir. Cette année sera lancée la

construction d'un pont franchissant l'autoroute A8 ; réservé aux bus, vélos et piétons, il aboutira dans l'enceinte du stade Robert-Ruocco et donnera en face de la rue Paul-Guigou. Il devrait entrer en service en 2016.

PLU : L'ENQUETE PUBLIQUE

Le PLU est le document qui présente le projet municipal d'aménagement du territoire et fixe le droit des sols pour les quinze prochaines années.

Le projet municipal doit être, soumis à enquête publique, pour permettre à la population d'émettre son avis auprès d'une commission d'enquête indépendante qui, elle-même, donnera son avis à la municipalité sur ces observations, comme le prévoit la procédure fixée par le Code de l'Environnement.

Madame le Maire, a souhaité des dispositions exceptionnelles pour permettre à tout administré quel que soient ses moyens et ses disponibilités, de connaître le document, de le comprendre, d'en mesurer les conséquences et d'exprimer le plus facilement son avis, le tout bien entendu en respectant les formes juridiques imposées par la législation.

Ainsi :

- la durée de l'enquête est plus longue (8 semaines au lieu de 4 semaines habituellement) ;
- la présence des commissaires enquêteurs est plus fréquente (21 permanences au total) ;
- les heures et jours d'ouverture de l'enquête sont allongés (fermeture à 18 heures du lundi au vendredi, ouverture le samedi matin) ;
- 3 lieux d'enquête sont mis à disposition du public (12 rue Pierre et Marie CURIE, Mairies annexes de Puyricard et des Milles) ;
- des agents formés en urbanisme sont présents en permanence pour aider le public à se repérer et comprendre le document .

LA MODERNISATION DES PARKINGS SE POURSUIT EN CENTRE-VILLE

Après les grands travaux effectués en 2014 sur les parkings Carnot et Bellegarde, c'est le parking Pasteur qui va faire l'objet cette année d'une complète rénovation. La SEMEPA, qui gère les parkings aixois pour la Ville, a également lancé un vaste programme nommé « vision 2015 ». Il vise à multiplier les initiatives : effort particulier sur la propreté des sites, signalétique repensée et renforcée, tickets permettant de faire figurer son numéro de place pour retrouver plus facilement son véhicule, reconnaissance des plaques d'immatriculation des abonnés, implantation d'un réseau d'affichage présentant

tous les travaux en cours et les partenariats engagés, renforcement de l'éclairage par l'équipement en leds, mise en place d'éléments supplémentaires de décoration et de valorisation des espaces souterrains (sculpture au parking

Carnot, parcours d'architecture contemporaine à Méjanès, parcours historique à Bellegarde etc.), poursuite de la dématérialisation des paiements et nouveaux services en ligne.



LE CHOIX DURABLE DE LA CHAUFFERIE BOIS D'ENCAGNANE

JANVIER 2014

**AVEC LA NOUVELLE
CHAUFFERIE BOIS
INAUGURÉE EN
JANVIER 2014, LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE
A FAIT LE CHOIX
D'UNE ÉNERGIE
LOCALE, DURABLE
ET CRÉATRICE D'EMPLOIS.**

Depuis sa mise à feu, la nouvelle chaufferie ne cesse sa montée en puissance. Inaugurée en janvier 2014, elle se compose de deux chaudières, d'une puissance de 8 MW chacune, fonctionnant au bois. Ce choix permet de remplacer l'utilisation d'énergies fossiles par une énergie renouvelable. Les besoins en bois (25 000 à 27 000 tonnes par an) sont collectés dans un

rayon de 80 km autour d'Aix, ce qui a pour but de réduire les distances de transport, donc la consommation d'énergie... et donc les coûts. La chaufferie des Fenouillères et celle des Hauts de Provence ont elles aussi été modernisées, en même temps que la construction de celle d'Encagnane. À elles trois, elles forment aujourd'hui un réseau qui fournit de la chaleur

à la fois pour le chauffage et pour l'eau chaude sanitaire de plus de 8 000 logements ou « équivalents logement » (bureaux par exemple) qui étaient auparavant alimentés par les chaudières existantes. Notons que 2 500 logements potentiels pourraient s'y raccorder dans les années à venir.



DÉBUT DE TRAVAUX POUR LA FUTURE SOUS-PRÉFECTURE

La sous-préfecture prendra bientôt place dans un nouveau bâtiment situé au 455 avenue Pierre-Brossolette. Il sera implanté sur un terrain auparavant partiellement occupé par d'anciens bâtiments du mess des officiers de l'armée de l'Air. L'opération, dont les travaux ont débuté en fin d'année, comprendra 2 100 m² bâtis et 2 000 m² d'aménagements extérieurs. Le rez-de-chaussée du futur bâtiment sera réservé à l'accueil du public et disposera de places de parking adaptées pour les personnes à mobilité réduite. Le large parvis sera ombragé par une casquette couvrante. La pierre de Rognes, récupérée lors de la démolition de l'ancien mess, sera réutilisée dans la construction du nouvel édifice, afin d'établir une continuité de ton et de matière avec les bâtiments environnants. Le projet devrait être livré au premier trimestre 2016.



AVRIL 2015

LA ROTONDE TROUVE DE NOUVELLES PERSPECTIVES



Personne n'est passé à côté. La Rotonde s'est métamorphosée, laissant une large place aux piétons qui disposent désormais de vastes espaces apaisés. Les kiosques à journaux, ainsi que celui aux fleurs offrent une nouvelle esthétique à l'ensemble et des bancs ont été disposés de manière à profiter de toutes les perspectives de cet ensemble réaménagé.

NOVEMBRE 2014

L'ANCIENNE VILLA THOMSON DEVIENT UN SQUARE

Le tout nouveau square Thomson a trouvé sa place sur le site de l'ancienne villa Thomson, siège de la direction de l'usine qui fabriquait après-guerre des ampoules. Il s'étend sur 1 400 m² entre les voies de Pérouse et d'Ashkelon, et la passerelle de la bibliothèque Méjanès. Il est traversé par un cheminement piéton et agrémenté de jeux pour enfants.



FÉVRIER 2014



UNE PLACE POUR LES JUSTES

MARS 2014

Aménagée en face du Grand Théâtre de Provence, au pied de l'immeuble Opéra-Rotonde, une nouvelle place rend hommage aux « Justes parmi les Nations ». L'espace est agrémenté d'un bosquet de chênes verts et de deux oliviers centenaires. Autour de ces arbres, symboles de paix, sont érigés 19 totems en acier sur lesquels figurent les noms de ceux qui, alors qu'ils n'étaient pas de confession juive, ont protégé et sauvé des personnes juives traquées par le régime nazi durant la Seconde Guerre mondiale.



LE PLUS GRAND MUR D'EAU D'EUROPE OUVRE SUR LA VILLE

JUILLET 2014

17

C'EST LA HAUTEUR EN MÈTRES DE LA CHUTE D'EAU

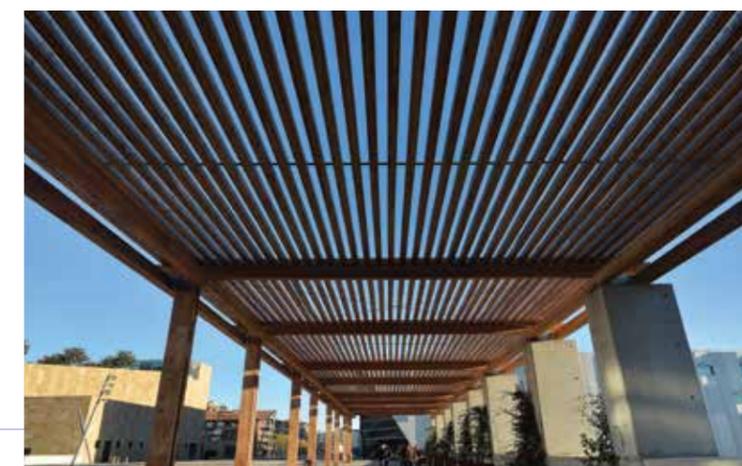
Deux mois de réglage auront été nécessaires pour que le plus grand mur d'eau urbain d'Europe trouve sa place en entrée de ville. Il faut dire qu'il s'agissait d'une prouesse technique puisque c'est la première fois qu'un tel aménagement est réalisé au dessus de voies de circulation. Signé du designer français Christian Ghion, le mur situé sur la face sud du pont-rail de l'avenue Max-Juvenal et ses 17 mètres de chute d'eau sont vite devenus la nouvelle attraction que les flashes des appareils photos se disputent désormais à Aix.

UNE PERGOLA VÉGÉTALISÉE POUR L'ESPLANADE MOZART

DÉCEMBRE 2014

Avec l'achèvement des travaux du mur d'eau, l'esplanade Mozart a été libérée de l'emprise du dernier chantier. Espace piéton au cœur du Forum culturel, l'esplanade permet de relier l'ouest de Sextius-Mirabeau aux Allées Provençales, mais aussi l'hôtel Renaissance au Conservatoire de Musique, au Grand Théâtre de Provence et au Pavillon Noir. C'est dire si le lieu est stratégique, emprunté à la fois par les riverains, les étudiants, leurs professeurs et les touristes. Mais cette esplanade est minérale, sans possibilité de plantations d'arbres puisqu'elle surplombe la voie ferrée. Les urbanistes en charge de Sextius-Mirabeau ont donc imaginé l'implantation d'une pergola toute en mélèze permettant d'ajouter une signature architecturale au traitement des espaces publics et de circuler l'été à l'ombre des jasmins étoilés. Haute de 6 mètres, large de 6,60 m et longue de près de 80 mètres, la pergola de l'esplanade Mozart, signée par

l'agence d'architecture MBM d'Oriol Bohigas, bénéficie d'un balisage lumineux par éclairage led.



LE PLUS GRAND PLANÉTARIUM DE PROVENCE

OCTOBRE 2014

Un planétarium pas très grand (5 mètres de diamètre), et installé dans un hangar... Ça, c'était avant. Car depuis cet automne, il existe un nouveau planétarium, construit à côté du parc Saint-Mitre, dans le parc d'une villa appartenant à la Ville, et avec l'aide financière de cette dernière. Le planétarium Peiresc possède une coupole de 8 mètres de diamètre, et une capacité de 47 personnes, installées dans des fauteuils de cinéma. Tout cela en fait le plus grand de Provence. L'association des Amis du planétarium d'Aix-en-Provence (APAP) va développer ses projections.

En outre, dans les salles attenantes au planétarium seront multipliés les ateliers pédagogiques proposés aux enfants, et adaptés à leur âge. Enfin, la collaboration avec les centres aérés devrait s'accroître. En 2013, entre son installation fixe et ses deux planétariums mobiles, qui sillonnent le Pays d'Aix, l'association avait accueilli près de 14 000 personnes. Cette année, forte de son nouvel équipement, elle compte bien pulvériser ce nombre.

DIRECTION SAINT-MITRE POUR LE THÉÂTRE NÔ

LE DÉPLACEMENT DU THÉÂTRE NÔ, STRUCTURE EN BOIS EXTRÊMEMENT CODIFIÉE, SERA EFFECTIVE AU PRINTEMPS.

C'est une rareté mondiale : le théâtre Nô, cette forme traditionnelle de théâtre japonais, dont le nom désigne aussi la structure en bois qui l'accueille, véritable objet d'art entièrement en bois, ne se rencontre qu'au Japon,

et à Aix. Bien que construit dans l'archipel, l'écrin a été donné à la Ville en 1994. Auparavant à l'étroit derrière les murs de l'école d'art, le théâtre Nô déménage au parc Saint-Mitre. Rien

n'est ici anodin puisque le lieu a été choisi après la visite sur place d'une délégation de Kumamoto, ville de 700 000 habitants située au sud du Japon et partenaire d'Aix. Un charpentier japonais viendra également en février, pour superviser le démontage et le remontage du théâtre, opérations qui demandent un savoir-faire tout particulier. L'ensemble est extrêmement codifié : depuis plus de trois siècles, la scène, est un quadrilatère nu, exceptée la peinture d'un pin, surélevée et surmontée d'un toit, dont l'accès se fait par une passerelle étroite. Le déplacement sera effectif au mois de mai à l'occasion de la venue de Maître Kano. Deux représentations de théâtre Nô seront exceptionnellement présentées. Elles devraient être complétées par un ensemble de festivités.

MAI 2015



AOÛT 2014

UNE TROISIÈME PASSERELLE INSTALLÉE À LA TORSE

La Ville réalise une nouvelle passerelle traversant la Torse et reliant le parc à la plaine de jeu en contrebas du stade Carcassonne. Longue de 14,6 mètres et large de deux mètres, elle permet aux piétons et aux coureurs de varier les parcours.



JUILLET 2015

BIENTÔT UN GARDIEN À RAMBOT

Le Trésor public possédait une antenne attenante au parc Rambot. Le départ de ce service a laissé vacants les bâtiments qu'il occupait. La Ville va y effectuer des travaux dès le début d'année, pour en faire un logement de gardien. Lequel entrera dans les lieux et prendra ses fonctions cet été. Une autre partie du même bâtiment servira de crèche ; cette dernière ouvrira en 2017.

21

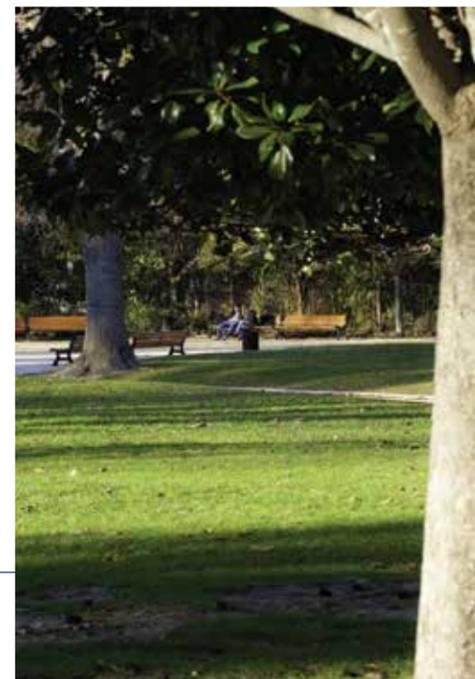


UN PARCOURS DE SANTÉ À LA THUMINE

MARS 2014

Un espace de promenade paysagé a vu le jour le long du petit ruisseau de la Thumine, à proximité du siège du Crédit Agricole et du quartier de la Grande Thumine. Il met en valeur le site des bassins de rétention du Jas

de Bouffan, en révélant leur caractère naturel. Eclairé et sécurisé, il a été complété par un parcours de santé qui traverse les 28 hectares du site.





CERTAINS DÉCORS, AUPARAVANT GROSSIÈREMENT REPEINTS, SONT ENTIÈREMENT REDÉCORÉS À LA FEUILLE D'OR.

L'HÔTEL DE CAUMONT SOIGNE LES DERNIERS DÉTAILS

LE FUTUR CENTRE D'ART OUVRIRA SES PORTES LE 6 MAI À L'OCCASION D'UNE EXPOSITION DÉDIÉE À CANALETTO.

Alors que la fin du chantier interviendra en février, laissant ensuite deux mois à la décoration et à la scénographie de la première exposition événement, une vingtaine d'entreprises œuvrent en permanence dans les salons et à l'extérieur de l'Hôtel de Caumont. En dépit des aléas, notamment l'effondrement du plafond d'une pièce du rez-de-chaussée, les délais seront tenus. Début mai, à l'étage, sept salles accueilleront sur 500 m² une soixantaine d'œuvres signées du peintre italien Canaletto. Au rez-de-chaussée le visiteur pourra découvrir une librairie et un salon de thé donnant sur un jardin d'environ 1000 m² réparti sur deux niveaux. Une

quinzaine d'espèces, chêne vert, cyprès ou buis, y seront plantées.

Rien n'est laissé au hasard : dans les salons, des sondages ont permis de retrouver les couleurs originelles du XVIII^e siècle et l'ensemble des décors sont soigneusement repris.

L'opérateur Culturespaces, qui a acheté en 2010 à la Ville le bâtiment de 2500 m², y a investi environ vingt millions d'euros. Après Canaletto, l'exposition suivante sera consacrée à partir d'octobre aux collections du Prince de Liechtenstein. La Ville à cette occasion rénove entièrement la rue Joseph-Cabassol, du collège Mignet au cours Mirabeau.

Renseignements
3 rue Joseph-Cabassol
www.hoteldecaumont.com

MAI 2015

GRANET ACCUEILLE LES ICÔNES AMÉRICAINES

2015

Cet été, le musée Granet accueille les œuvres du San Francisco Museum of Modern Art, premier musée destiné à

l'art moderne et contemporain de la côte ouest des Etats-Unis. Le musée, dont la collection a récemment été enrichie par un don exceptionnel de la famille Fisher, possède aujourd'hui l'une des plus belles collections d'art contemporain américain au monde. Actuellement fermé pour des travaux d'agrandissement, il rouvrira ses portes en 2016. Dans l'intervalle, le musée a accepté de prêter les plus belles œuvres de sa collection permanente et de la collection Fisher, avant que celles-ci ne réintègrent le musée. L'exposition proposée à Granet sera donc une occasion unique de voir ces chefs-d'œuvre en Europe. Andy Warhol, Sol LeWitt,

Alexander Calder, Cy Twombly, Roy Lichtenstein, Chuck Close et bien d'autres sont représentés dans cet exceptionnel ensemble.

La richesse et la densité de la collection feront d'« Icônes américaines Chefs-d'œuvre de la collection Fisher et du Moma de San Francisco » une exposition d'art américain parmi les plus riches jamais présentées en Europe.

Renseignements
Du 11 juillet au 18 octobre 2015
www.musee-granet-aixenprovence.fr

© Andy Warhol, Liz #6 (Early colored Liz), 1963
(géographie et peinture synthétique sur toile, 101,6 x 101,6 cm) - SFMOMA - ADAGP Paris 2015



2017

UNE SALLE POUR LES MUSIQUES ACTUELLES

LA FUTURE SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES A DÉFINI SON TEMPO. OUVERTURE EN 2017.

La première note de musique n'a pas encore été donnée mais le 14 octobre dernier, la CPA a sonné l'acte de naissance de la future scène de musiques actuelles du Pays d'Aix en adoptant le projet définitif et le coût de l'opération.

Ce futur équipement, situé face à la Fondation Vasarely, au cœur du futur Pôle numérique de la Constance, pourra ainsi mettre en lumière le travail des associations musicales de la ville, des artistes locaux en devenir mais aussi des groupes déjà reconnus nationalement.

Un concours d'architecture sera lancé début 2015 et les travaux commenceront avant la fin de l'année pour une livraison en 2017. Le coût de l'opération a été fixé à 17,7 M€. Concrètement, ce nouveau lieu de vie et d'échanges proposera une salle de concert de près de 1000 m² pouvant accueillir jusqu'à 1500 spectateurs, un deuxième espace d'une capacité de 400 places et cinq studios de répétition dont un de 80 m².

120 C'EST LE NOMBRE DE MANIFESTATIONS (CONCERTS, EXPOSITIONS, RENCONTRES, ETC.) PRÉVUES CHAQUE ANNÉE.

100 ÉCRIVAINS À AIX

Cette année, les journées des Écrivains du Sud initiées et présidées par l'aixoise Paule Constant, vont prendre une nouvelle dimension. Avec près de 100 écrivains, essayistes et auteurs pour enfants, les 13, 14 et 15 mars prochains Aix deviendra la capitale littéraire autour du thème : « Lire et écrire ». Rencontres, débats, dédicaces, lectures se dérouleront à la bibliothèque Méjanès, l'Archevêché, l'IEP ou encore l'hôtel Maynier d'Oppède. En attendant la programmation complète, notez ces dates dans vos agendas.

MARS 2015

EN CHIFFRES

Auparavant, le nombre de véhicules entrant dans la zone piétonne était de 9 000 par semaine. Depuis la nouvelle organisation d'accès au centre-ville, ce nombre est tombé à 7 500.

UN NOUVEAU
PAS DANS
L'AIRES PIÉTONNE

NOVEMBRE 2014

L'organisation des zones piétonnes à Aix s'affine au fil du temps : depuis cet automne, les bornes d'accès au centre-ville sont relevées en permanence, 24 heures sur 24. Auparavant, elles étaient relevées le matin pour permettre les livraisons.

Il reste évidemment possible d'accéder à ces zones sachant que personne ne peut rester dans le centre-ville plus de 45 minutes. Au-delà, les contrevenants s'exposent à une amende de 35 €.

Trois catégories sont prévues. Les résidents possèdent un badge qu'ils peuvent utiliser à tout moment. Les livreurs doivent appuyer sur le bouton « livraison » et reçoivent un ticket mentionnant l'heure d'entrée ; ce bouton ne fonctionne plus à partir de 11h15, afin que le dernier camion de livraison soit parti avant midi. Pour les autres cas (médecins, infirmières, artisans...), les personnes doivent appuyer sur le bouton « appel », et entrent en contact avec la police municipale : si leur requête à entrer dans le centre est jugée légitime, l'agent abaisse la borne.

Reste un cas particulier : les clients des hôtels situés dans le centre-ville. Un code est donné aux hôtels, qui le font connaître à leurs clients. Ce code change chaque semaine.



UN GROS CAMION DE LIVRAISON QUI ENCOMBRE LE CENTRE-VILLE : UNE IMAGE QUI APPARTIENDRA BIENTÔT AU PASSÉ.

BIENTÔT
DES LIVRAISONS
NON POLLUANTES

FÉVRIER 2015

Les vingt à trente camions qui, le matin, encombrant le centre-ville pour leurs livraisons et qui contraignent souvent les piétons à raser les murs, cela appartiendra bientôt au passé. Dès ce mois de février, la « plate-forme de logistique urbaine » entrera en service. Au lieu de pénétrer dans le centre-ville, les camions s'arrêteront sur cette plate-forme, située au n°1 de la route de Galice, en face de Notre-Dame de La Seds ; là, ils transborderont leur cargaison dans des véhicules plus petits

– voitures ou triporteurs – électriques, lesquels se chargeront de la livraison finale.

Les avantages de ce changement sont évidents : un centre-ville moins chargé, moins pollué, et une distribution des colis rationalisée – puisque les véhicules électriques n'auront pas besoin de se rendre aux quatre coins d'Aix mais se verront chargés des livraisons dans une même rue – et plus rapide.

Ce qui ne changera pas, ce sera la période de livraisons. Elles s'effectueront

1 500

C'EST LE NOMBRE MOYEN DE COLIS LIVRÉS CHAQUE JOUR DANS LE CENTRE-VILLE

toujours le matin : les bornes d'accès au centre-ville, désormais relevées 24 heures sur 24 (cf. article ci-dessus) permettront de faire respecter cette règle.

L'opérateur chargé de faire fonctionner cette plate-forme logistique est la société « Vert-chez-vous ». Elle exploitera le site selon un bail emphytéotique d'une durée de 18 ans, non renouvelable.

UN NOUVEAU
SCÉNARIO POUR
LE THÉÂTRE ANTIQUE
DE LA SEDS

JUILLET 2015

Dix ans après sa découverte, le théâtre romain de la Seds va revenir à la vie : tel est en tout cas le souhait de Maryse Joissains Masini. On se souvient que, mis au jour en 2004, ce théâtre, de dimensions comparables à ceux d'Arles et d'Orange, avec 100 mètres de diamètre et 30 mètres de hauteur, avait été ré-enfoui, en 2006, par l'Etat sous des équipements de protection.

La condition pour l'exhumer ? Que la Ville possède un projet de mise en valeur du lieu, sous un angle patrimonial et culturel bien sûr, intégrant aussi une réflexion relative à l'urbanisme, aux transports, à l'économie...

La Ville, avec le concours de la Communauté du Pays d'Aix, va donc lancer un marché visant à la constitution d'une équipe d'archéologues, d'architectes du patrimoine, d'urbanistes... Cette équipe sera chargée d'écrire plusieurs scénarios sur l'avenir de La Seds, puis d'affiner ceux qui auront été retenus. A l'issue, la Ville choisira un projet. Précisons que le théâtre antique fut construit une centaine d'années après la fondation d'Aquae Sextiae, cette dernière datant de -122.

MARS 2016

UN AN DE TRAVAUX
POUR LA CHAPELLE
DE LA VISITATION

Egalement appelée du nom de Sainte-Catherine de Sienne, cette ancienne chapelle située rue Mignet, était, ces dernières années, défigurée, avec ses escaliers soulevés par endroits, enfoncés ailleurs. L'origine de cette situation a fini par être identifiée : un cours d'eau souterrain, qui avait été dévié lors de travaux remontant aux années 70. La Ville y a porté remède.

Pour effectuer des travaux de restauration des lieux, elle a racheté, pour l'euro symbolique, le bâtiment aux religieuses qui en étaient propriétaires. Elle a dû également acheter la mitoyenneté des deux murs qui encadrent les escaliers. Tout cela a pris de longues années.

Désormais, ces questions juridiques réglées, place aux travaux ! Le chantier devrait démarrer en mars, par une réfection des marches et du parvis. A l'été, on passera à la restauration de la façade principale, ce qui devrait durer six mois. Le chantier s'achèvera par la façade sud – celle de droite quand on regarde l'édifice. La chapelle, construite au milieu du XVII^e siècle sur les plans de Pierre Pavillon, devrait retrouver tout son éclat en mars 2016.



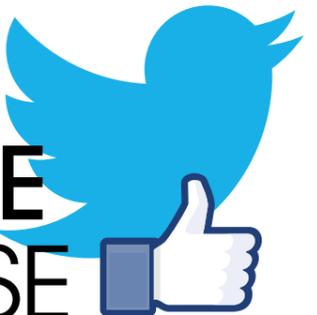
JUN 2014

15 TOTEMS DANS LA VILLE

Des totems d'informations numériques ont été installés à travers la ville depuis le mois de juin. Ces écrans tactiles, premiers du genre déployés en Europe par la société JC Decaux, proposent une gamme d'informations pratiques directement tirées de l'application mobile « Ville d'Aix ». Aixois et touristes peuvent y découvrir (entre autres), une rubrique « Art de vivre » qui regroupe des données sur le patrimoine aixois, les édifices religieux, les parcs et les marchés de la ville ainsi que des outils de géolocalisation des divers équipements culturels et sportifs de la ville. Notons que la partie « patrimoine » a été traduite en anglais pour les touristes anglophones.



JUILLET 2014

#AIXMAVILLE
LA VILLE TISSE
SON RÉSEAU

Depuis le mois de juillet, il est possible de suivre la Ville sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook. Les deux comptes permettent de créer un nouveau lien de proximité avec les Aixois. Des informations relatives

à la vie de la cité : photos historiques, travaux, anecdotes culturelles ou manifestations festives sont publiées au fil de la journée. Sur Facebook, vous êtes déjà plus de 15 000 à nous suivre !

27

LE MARRIOTT
RENAISSANCE
MÉLANGE
HÔTELLERIE
ET ART
CONTEMPORAIN

MARS 2014

En mars, l'hôtel Marriott Renaissance a ouvert ses portes dans le prolongement du Grand Théâtre de Provence, du Pavillon Noir et du nouveau conservatoire. L'établissement classé 5 étoiles compte 133 chambres et suites dont la décoration s'est construite autour de l'identité propre de la ville. Mais le nouvel hôtel est aussi et surtout une expérience artistique et culinaire. Il invite clients et visiteurs à découvrir dans l'ensemble de ses espaces, une collection de 400 œuvres d'art. Côté restauration, c'est le chef étoilé Jean-Marc Banzo qui y exerce son savoir-faire gastronomique.

L'INTÉRIEUR DE L'HÔTEL EST UN MÉLANGE D'ART ET DE DESIGN.

L'ENSOLEILLÉE S'HABILLE
DE BOIS ET S'OUVRE
AUX ENTREPRISES

AVRIL 2014

AVEC YWOOD, AIX POSSÈDE DES BÂTIMENTS QUI CONSOMMENT MOINS D'ÉNERGIE QU'ILS N'EN PRODUISENT.

Le quartier de l'Ensoleillée, situé à Aix le long de l'A51, ne peut laisser indifférent. Le programme immobilier Ywood est innovant puisqu'il s'agit du premier parc tertiaire à structure en bois massif. Les concepteurs (l'agence d'architecture Tangram et le Groupe Nexity) ont développé un ensemble de petits immeubles de bureaux selon un principe d'éco-construction en ossature bois, pourvu d'équipements sélectionnés pour leurs performances énergétiques et environnementales.

Notons par exemple, les 200 m² de panneaux photovoltaïques, la pompe à chaleur réversible air/eau, des bornes pour véhicules électriques, une éolienne, des luminaires basse consommation à détection de présence ou des brises-soleil électriques orientables. Cet ensemble d'équipements a conduit le jury international des Green building solutions awards 2014 à décerner son premier prix dans la catégorie « efficient Building » au parc de l'Ensoleillée.

L'APPLE STORE S'OFFRE
UNE PLACE DE CHOIX

C'était l'un des événements de cette année 2014. L'ouverture de l'Apple store d'Aix-en-Provence face à la fontaine de la Rotonde. La marque à la pomme dévoile un bâtiment dessiné par les architectes de la marque. C'est le 17^e magasin à ouvrir en France mais la première construction de la marque en Europe.

JUN 2014



EN NOVEMBRE, LE TERRITOIRE OBTIENT LE LABEL « FRENCH TECH ». IL PERMET À LA VILLE D'INTENSIFIER SON ENGAGEMENT DANS LE SECTEUR DU NUMÉRIQUE AVEC NOTAMMENT DEUX PROJETS PHARES AU CENTRE DE LA DYNAMIQUE.



FRENCH TECH, YES WE ARE

Axelle Lemaire, le secrétaire d'Etat chargée du Numérique, a décerné le 12 novembre le label « French Tech » au territoire Aix-Marseille. La particularité de cette candidature repose sur l'union réussie entre les deux pôles urbains, Aix-en-Provence et Marseille, mais aussi sur son ouverture à la Méditerranée et la fertilisation croisée entre économie et culture incarnée par le succès de Marseille Provence 2013. Concrètement, il s'articule autour du Pôle Média de la Belle de Mai et du Technopôle de Château-Gombert à

Marseille et du Technopôle de l'Arbois et du site de la Constance à Aix. Lancé par l'État pour placer la France parmi les principales nations numériques, le label « French Tech » a pour objectif de fédérer toutes celles et ceux qui créent la dynamique digitale de la France notamment en développant la croissance des start-up numériques.

NOVEMBRE 2014

29

LA FONDATION VASARELY AUX COULEURS DE LA FRENCH TECH, C'ÉTAIT EN NOVEMBRE SUITE À L'OBTENTION DU LABEL QUI ENCOURAGE AIX A DEVENIR UN TERRITOIRE À LA POINTE DU NUMÉRIQUE.

2 ACCÉLÉRATEURS POUR UNE VILLE NUMÉRIQUE

FIN 2016

La Ville accompagne deux programmes qui conféreront à Aix une attractivité supplémentaire pour les entrepreneurs qui œuvrent dans le domaine des nouvelles technologies. Premièrement : « The Camp » dont l'architecture a été confiée à Corinne Vezzoni. Il s'agit d'un campus international d'innovation numérique orienté vers la ville de demain porté par Frédéric Chevalier. Cet entrepreneur aixois est reconnu pour avoir fondé en 1990 le groupe de communication HighCo qui emploie aujourd'hui 900 collaborateurs dans 15 pays. Il sera implanté sur un terrain de 7 hectares dans la zone du Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée et sa livraison est prévue fin 2016. « The Camp » créera environ 150 emplois directs et indirects, dans le management,

l'administration, l'animation du lieu, les services d'exploitation et la formation. Parallèlement, un pôle numérique devrait voir le jour au nord de la zone Valcros-Constance. Un aménagement de 16 hectares dédiés aux entreprises du numérique y est prévu. La première phase de ce chantier concerne seulement 5 hectares qui accueilleront la salle des musiques actuelles de la Communauté du Pays d'Aix et le campus du groupe Voyage-privé.com. Le site de voyages dirigé par Denis Philippon (Président fondateur) a en effet annoncé qu'il louerait 10000m² pour installer ses collaborateurs et une école de formation mais aussi, pour accueillir des start-up du e-tourisme.

EN CHIFFRES

Le campus s'étalera sur plus de 12 000 m². 3 500 m² seront dédiés aux entreprises ainsi qu'à la formation. Une cafétéria ouverte 24h/24h et 7j/7j reposera sur 600 m². 7000 m² de surface seront consacrés aux résidences hôtelières, soit 284 chambres.



SEPTEMBRE 2014

LE CASSE-TÊTE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Pour les parents des quelque 10 000 enfants scolarisés en maternelle ou en primaire, 2014 aura été l'année de la mise en œuvre de la nouvelle « organisation du temps scolaire », une réforme voulue par l'Etat.

Auparavant, les enfants avaient classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Avec la réforme, deux changements sont intervenus :

- les enfants ont classe aussi le mercredi matin (de 8h30 à 11h30) ;
- ils ont cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 15h45.

Si le « temps scolaire » est géré par l'Education nationale, le « péri-scolaire », lui - avant et après les cours - est assuré par la Ville. Cette dernière a voulu continuer à assurer une prise en charge des enfants dès 7h30 et jusqu'à 17h45, et leur proposer des activités éducatives. Ce qui se traduit par des dépenses supplémentaires pour la Ville ; elles ont été estimées entre 1 et 2,5 M €.

Cette réforme fait quasiment l'unanimité contre elle. Chez les contribuables, car elle coûte cher. Chez les enseignants, qui doivent faire cours sur cinq jours au lieu de quatre auparavant. Chez les parents, qui ont dû s'organiser différemment et payer du temps de garderie. Et chez les enfants, qui ont perdu leur jour de coupure du mercredi, pendant lequel ils pouvaient se reposer, faire du sport ou une activité culturelle, et laisser décanter ce qu'ils avaient appris à l'école, avant de redémarrer du bon pied le jeudi. Désormais, ils arrivent en fin de semaine épuisés. Avec la coupure de deux jours du week-end, il faut à l'enseignant toute la matinée du lundi pour remettre sa classe en marche.

CETTE ANNÉE, LA RENTRÉE A ÉTÉ PLUS ÉPROUVANTE POUR LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS QUE POUR LES ENFANTS.

L'ÉCOLE, UN EFFORT PERMANENT

Cette année encore, la Ville continuera de remplacer les huisseries, vitrages et portes extérieures par du matériel isolant (double vitrage) qui apporte un confort thermique et phonique et qui engendre des économies de chauffage. La Ville consacrera en outre 500 000 € supplémentaires pour l'amélioration des établissements scolaires selon les grands axes habituels : rafraîchissement des salles, câblages nécessaires aux équipements informatiques, rénovations des cours d'écoles

et remise en état des sanitaires. Sont aussi régulièrement révisés et remplacés les jeux de cour, les équipements de sécurité incendie, les clôtures, et les équipements de gestion des entrées et sorties d'écoles.

Le domaine scolaire reste un des domaines prioritaire pour la Ville, qui suit de près l'état des 76 établissements qui accueillent les enfants aixois.

LA TRANSFORMATION DE L'UNIVERSITÉ... ET DES QUARTIERS SUD

JUSQU'EN 2018

Le « Plan Campus » - et sa déclinaison aixoise, « Opération Campus » - représentent un immense programme national portant sur l'université, avec la construction ou la rénovation

d'amphithéâtres, bibliothèques, bâtiments, restaurants universitaires, logements étudiants, parkings et même installations sportives.

La partie aixoise de l'opération Campus doit se traduire par une multitude de chantiers, répartis sur deux sites : l'avenue Robert-Schuman et ses abords, ainsi que La Pauliane, une bastide dans un parc de 3 hectares, au sud de l'Arc. L'objectif est de renforcer l'envergure internationale de l'université à Aix, et d'offrir aux 30 000 étudiants des conditions de travail - et de vie - idéales.

Tout cela se traduira, d'ici 2018, par des dizaines d'opérations - certaines ont d'ailleurs été lancées de façon anticipée, quelques-unes, comme le parking et les amphithéâtres de la faculté de lettres, seront livrées cette année - pour des coûts de l'ordre de centaines de millions d'euros.

Une convention avec les autres partenaires de cette gigantesque opération - Université, Etat, Région... - a d'ailleurs été validée en conseil municipal.

La Ville d'Aix en a profité pour mener une réflexion d'urbanisme dans les quartiers Sud, à la fois sur les côtés de l'opération et sur le schéma de circulation ; cela va donner lieu à une quinzaine d'aménagements, qui bénéficieront non seulement aux étudiants mais aussi aux Aixois.

La Ville veut rappeler que l'ensemble universitaire n'est pas cantonné au site de Schuman, mais va de l'Arc au centre-ville, et même au-delà, puisqu'on trouve des installations universitaires un peu partout dans Aix. Elle a choisi un nom pour cet ensemble : « Campus Mirabeau ».



PARTANT DU PARC-RELAIS DU KRYPTON, LA FUTURE PASSERELLE AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE A8, ABOUTIRA PRÈS DU STADE RUOCCO.

COUP D'ENVOI POUR LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

JANVIER 2015

Aix continue sa mue en matière de transports et de stationnement. Après les quelque 6 000 places de parking créées, la mise en place des couloirs bus, la ville va se doter d'un bus à haut niveau de service. Fluide, silencieux, rapide il relierà les quartiers ouest (Ravanas, Jas de Bouffan) aux quartiers sud (Shumann, parking Krypton) en passant par la gare routière et la Rotonde.

Avec 7,2 kilomètres, 19 stations, un passage toutes les 7 minutes ce nouvel équipement est un des enjeux forts des années à venir. Pensé simultanément à la construction du campus Mirabeau il devrait révolutionner la manière de se déplacer à Aix. Lundi 19 janvier débute la concertation avec trois réunions à destination du public. Mise en service prévue pour 2019 !

Découvrez le projet

RÉUNIONS PUBLIQUES À 18H00

Lundi 19 janvier | Salle des Floralies 101

Mardi 20 janvier | Fondation Vasarely 102

Mercredi 21 janvier | Centre de Congrès 103



PARCOURS AUTOUR D'UNE ROSE

FÉVRIER 2014

Installée en février 2014 sur l'esplanade et son impressionnant point de vue sur la ville, la Rose des Vents semble avoir trouvé sa place à Beisson. La sculpture de six mètres de haut signée de l'artiste Jean-Michel Othoniel, qui parachève actuellement de redessiner le bosquet du Théâtre d'Eau à Versailles, attire déjà des visiteurs. Cette implantation participe à valoriser un quartier doté de nombreuses richesses et par ailleurs en pleine mutation. Pour le prouver un parcours de visite a été élaboré en collaboration avec

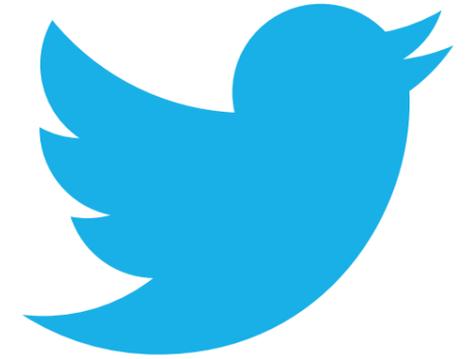
l'atelier Cézanne, qui attire pas moins de 70 000 personnes chaque année. Fonctionnant sur le principe de la visite libre (sans guide) mais avec un document d'accompagnement, il devrait être opérationnel cet été. Le tracé testé en novembre dernier relierait l'atelier Cézanne au belvédère, où se trouve la Rose des Vents, puis emprunterait l'esplanade centrale avant de redescendre par le vieux moulin, autrefois l'emblème du quartier.

BEISSON ACCUEILLE L'UNIQUE AIRE DE JEUX AQUATIQUES DE LA VILLE

C'est au mois de juillet dernier, au cœur du calme estival qu'a été inaugurée l'aire de jeux de Beisson, située sur l'esplanade, au cœur du quartier. Réalisée dans le cadre du projet de rénovation urbaine, cet espace dédié aux loisirs des enfants se veut aussi être un lieu de rencontre et de convivialité pour les parents. Cette aire a la particularité d'être la seule de la commune à disposer de jeux aquatiques, une aubaine pour les enfants qui ne partent pas en vacances l'été. Elle compte également une surface de jeux de 40 m² avec 4 jeux à ressort pour les 1-5 ans sur la thématique des animaux et de la nature, ainsi qu'une autre structure multiactivités de 108 m² pour les 5-12 ans sur le thème de la mer, avec là aussi des jeux à ressort qui répondent à toutes les normes de sécurité et un bateau pirate. Le lieu est également équipé de mobilier urbain, avec des tables de jeux, des tabourets fixes, des bancs et des corbeilles de propreté. Le projet a coûté plus de 500 000 euros, il a été entièrement pensé en concertation avec les habitants du quartier.



<https://www.twitter.com/aixmaville>



#aixmaville

rejoignez la ville sur les réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/aixmaville>

LUYNES LE CENTRE VILLAGE TRANSFORMÉ EN « ZONE 30 »

Au mois de juin dernier, des travaux ont été réalisés sur la RD8N, sur la partie qui traverse le cœur du village. Cette zone a été transformée en une « zone 30 », c'est-à-dire en une voie limitée à 30 km/h. L'importance de la circulation – 6 500 à 8 000 véhicules par jour, dont 185 bus ou cars, et 140 poids-lourds – ainsi que le fait que 10 à 15 % des véhicules roulent en excès de vitesse, justifiaient cette décision. La chaussée a été refaite, avec la création de « plateaux traversants » qui visent à réduire la vitesse. Les trottoirs ont été élargis, les places de stationnement le long de la route ont été modifiées.

CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE

C'est le 4 juin 2014 que la première pierre du futur collège du village a été posée. Conçu par l'architecte aixois Gérard Thorel, cet établissement de 8 000 m² devrait accueillir 600 élèves, dont 550 en demi-pension. Situé à proximité du lycée Georges-Duby, il comptera un amphithéâtre de 140 places, un centre de documentation et d'information, un gymnase avec mur d'escalade, un plateau sportif extérieur et un parking de 60 places pour les véhicules des enseignants. Le coût de l'ouvrage sera de 26 millions d'euros, son ouverture est prévue pour la rentrée prochaine.



LES MILLES OUVERTURE D'UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE



L'ancienne école maternelle Li Campanetto a fait l'objet d'un long chantier de réaménagement et de rénovation. Ce bâtiment de 800 m² a été transformé en une médiathèque, annexe de la Cité du Livre. Les espaces ont été repensés en fonction des nouveaux usages et tous les réseaux nécessaires au pôle multimédia ont été installés. Une terrasse avec plancher en bois

a été aménagée et un garde-corps a été posé tout au long du trottoir de l'entrée principale qui donne sur la rue de l'Église. La nouvelle médiathèque a ouvert ses portes au mois de janvier dernier, après dix mois de travaux. Coût de l'opération : un million d'euros.

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE ET LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES DANS UN BÂTIMENT FLAMBANT NEUF

C'est en lieu et place de l'ancienne cave coopérative du village qu'a été bâti un édifice de 700 m² qui regroupe la nouvelle salle des fêtes et l'école de musique. Baptisée salle des Vignerons et inauguré au mois de novembre dernier, l'immeuble comprend une salle des fêtes de 400 m² dotée d'une tribune télescopique qui permet de transformer le lieu en une salle de spectacle d'une capacité d'accueil d'environ 300 places. L'école de musique est quant à elle composée de sept salles, elle s'étend sur une superficie globale de 300 m².



DURANNE SORTIE DE TERRE DE L'ESPACE ARBOIS-DURANNE

C'est dans l'Espace Arbois-Duranne que Maryse Joissains et l'adjoint de quartier en charge des relations avec les habitants présenteront leurs vœux aux habitants du quartier, le 24 janvier à 18h. Ce nouvel espace polyvalent construit rue Léonard-de-Vinci, sur le secteur petit Arbois, à proximité du groupe scolaire Gilles-de-Gennes, est composé de deux ensembles. Il compte un premier bâtiment semi-enterré de 700 m², avec une salle des fêtes d'une capacité d'accueil



de 500 personnes et un centre aéré. Le second bâtiment fait d'environ 100 m² répartis sur plusieurs salles et un large patio de 25 m². Il est dédié à la vie associative du quartier. Le projet a coûté environ trois millions d'euros.

LES BOULISTES TIENNENT LEUR BUVETTE



Après la construction d'un micro-site sportif et d'un boulo-drome, c'est un local de 12 m² qui a été bâti par la SEMEPA pour parachever cette plate-forme sportive située sur les hauteurs du quartier, à proximité de la rue Nicolas-Copernic. Doté d'un comptoir et de sanitaires, il est utilisé comme buvette par les amateurs de pétanques qui s'y retrouvent régulièrement. Un point d'eau en accès libre a également été créé. Le lieu a été inauguré le 4 février 2014.

BIENTÔT UNE 3^e CRÈCHE

Le 4 février dernier, Maryse Joissains et l'adjoint de quartier en charge des relations avec les habitants ont procédé à la pose de la première pierre de « Cacao », la deuxième crèche privée du quartier, située au croisement du rond-point Gilles-de-Gennes et de la rue Pythagore. C'est un bâtiment de 500 m² qui devrait compter 40 berceaux. Composé à 85% de bois, l'établissement répondra à tous les critères écologiques. Cette crèche sera gérée par « La Maison Bleue », une société qui possède une centaine d'établissements sur le territoire national. La livraison est prévue pour cette année.



MISE EN PLACE D'UNE « GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ » (GUP)

La GUP est un dispositif mis en place pour identifier les problèmes de la vie quotidienne et améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers concernés. C'est un outil qui permet aussi et surtout de coordonner l'ensemble des services qui interviennent sur les sites ciblés pour apporter des réponses aux difficultés rencontrées par les habitants dans des domaines comme la propreté, la voirie, la collecte des déchets et des

encombrants ou encore les espaces verts. Instaurée par la loi du 1^{er} août 2003 dite « loi Borloo », la GUP a permis cette année de fédérer les habitants dans l'amélioration de leurs cadres de vie autour de trois grands axes de travail : usage et statuts des espaces, qualité des espaces et services urbains, vie sociale. Des conventions territoriales déterminent les actions nécessaires à mener sur chacun des quartiers aixois concernés jusqu'à

la fin 2016. Des objectifs concrets et des engagements ont été pris par les bailleurs sociaux et les partenaires institutionnels pour améliorer le quotidien des habitants de la Pinette, Encagnane, Jas de Bouffan, Corsy et Beisson, les 5 quartiers ciblés par ce dispositif. Une convention a également été signée avec ERDF pour appuyer le projet de rénovation urbaine mené dans le cadre de l'ANRU et favoriser l'emploi dans les quartiers prioritaires.

PUYRICARD STADE FERNAND-BOUTEILLE : LE TERRAIN EN SYNTHÉTIQUE ENFIN OPÉRATIONNEL

Ce n'est qu'après un long combat administratif mené par l'adjoint aux sports et l'adjoint de quartier en charge des relations avec les habitants de Puyricard, que la ligne à haute tension qui surplombait le troisième terrain en gazon synthétique du stade Fernand-Bouteille a été supprimée. Cette ligne a été déviée et enterrée par les techniciens du réseau ERDF pour permettre l'homologation de ce terrain. Le terrain répond désormais à toutes les normes de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et des instances locales de la Fédération française de football.



AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PUYRICARD

Trois mois de travaux ont été nécessaires pour aménager, sécuriser et embellir la RD14a, cet axe qui relie Aix au centre de Puyricard. Le premier chantier consistait à aménager en entrée de ville le tronçon qui va du giratoire de la Glacière, situé au croisement de l'avenue du Colonel-Bellec et de la route de Puyricard, jusqu'au chemin des Plâtrières, à hauteur de la clinique l'Étoile. Fleurissement du rond-point, reprise de la chaussée, création d'un trottoir côté stade Fernand-Bouteille ainsi que des pistes cyclables y ont été réalisés.

Autre carrefour qui a fait l'objet d'une opération de sécurisation, celui du chemin des Fusains et de cette même route de Puyricard où un cheminement piéton et une encoche pour pouvoir tourner à gauche ont été réalisés, ainsi que des abribus dans des renforcements de chaussées pour permettre une desserte des transports en commun, sans perturber la circulation.

PONT DE BERAUD UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION FINALISÉ

Il a fallu deux années de réhabilitations, de sécurisations et de modifications des sens de circulation de certaines voies pour mettre en place l'actuel plan de circulation du quartier. Réhabilitation et mise à double sens des avenues Nostradamus et Docteur-Aurientis, création de plateaux traversants à plusieurs carrefours et des pistes cyclables ont été aménagées sur ces artères. Des couloirs bus ont également fait leur apparition sur les avenues Nostradamus et Jean-et-Marcel-Fontenaille pour inciter les habitants à utiliser les transports en commun ou des modes de transport doux. Les abords du lycée Paul-Cézanne ont aussi fait l'objet d'un réaménagement intégral. La dernière phase a été la rénovation de l'avenue Saint-Thomas-de-Villeneuve. Créée d'abord à titre provisoire, cette voie qui permet de relier l'avenue Fontenaille à celle du RICM a été pérennisée, à la demande des habitants du quartier. A noter que la rue du RICM qui fait la jonction entre la polyclinique Rambot et le rond-point du Commandant-Jean-Doubouy, situé

à proximité de la piscine Yves-Blanc, a également fait l'objet d'importants travaux, avec reprise de la chaussée, élargissement des cheminements piétons et création d'un deuxième plateau traversant pour obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.



QUARTIERS NORD LE HAMEAU DES PLATANES EN CHANTIER

L'aménagement et la sécurisation du hameau des Platanes sont actuellement en cours. Les travaux ont débuté le 6 octobre dernier, avec la création d'un cheminement piéton et la démolition de deux bâtiments associatifs désaffectés. Le programme prévoit l'enfouissement des réseaux d'électricité et des télécommunications et une intervention sur les canaux enterrés

d'eau et d'assainissement, avec une orientation des eaux de pluie vers un bassin de rétention qui sera créé. La chaussée sera ensuite entièrement rénovée et le site complètement sécurisé, avec la reprise des passages cloutés et la création d'un plateau traversant surélevé pour limiter la vitesse des automobilistes à 30 km/h. L'aménagement d'une esplanade de 1 241 m² ainsi que de deux

parkings d'un total de 41 places devraient voir le jour à proximité des commerces. Ces mêmes commerces pourront bénéficier d'une aire de livraison grâce à l'élargissement de la chaussée. La requalification sera ponctuée par une végétalisation des lieux. La fin du chantier est prévue pour avril 2016.



QUARTIERS OUEST CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE « PENSION DE FAMILLE »

« Les Pléiades », la première résidence sociale de type « Pension de Famille », ouvrira bientôt ses portes. Elle a été inaugurée le 8 janvier 2015. Construite en 2014, elle est située à Aix, entre la route de Galice et la rue des Étoiles.

Ce bâtiment est conforme aux normes Bâtiment Basse Consommation (BBC), il compte 22 logements et un logement de fonction dédié à l'Association pour le Logement dans le Pays d'Aix (ALPA), gestionnaire de l'établissement.

Ce type de résidence est destiné à accueillir des personnes isolées à faible niveau de ressource, ce sont des appartements-relais pour des familles dont la situation sociale nécessite un accompagnement pour un retour vers un logement ordinaire. Elles font partie d'un dispositif d'offre alternative de logements à des personnes en situation de grande exclusion. Le projet a coûté plus de 3 millions d'euros ; il a été financé en partenariat par l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général et la Ville d'Aix-en-Provence.



REDÉCOUPAGE DE CERTAINS QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES

La décision de redéfinir les délimitations des quartiers périphériques de la Ville a été entérinée en avril 2014. Le quartier des Allées Provençales est né, Célony a été détaché du plateau de Puyricard et les quartiers ouest ont été scindés en deux. Ce redécoupage administratif a été opéré dans le seul souci de rapprocher le citoyen des élus et des services publics. Cette volonté de rapprochement se traduit également par la désignation d'un élu pour chacun des secteurs.

Retrouvez la liste sur aixenprovence.fr

ENCAGNANE SÉCURISATION DE DEUX BOULEVARDS



Deux passages surélevés ont été créés sur le boulevard Maréchal-Juin. Le premier plateau traversant est situé près de l'entrée du parking du Pasino, un autre a été implanté plus bas, en descendant vers la station-service. Ces deux aménagements ont été réalisés dans l'objectif de limiter la vitesse des automobilistes et sécuriser les nombreux piétons qui empruntent cette artère, notamment pour se rendre au centre socio-culturel La Provence ou à la Masion du Bridge. Ils entrent dans le programme de travaux de proximité menés à Encagnane, qui s'étaleront sur trois années. Une opération similaire a été menée sur le boulevard du Docteur-Schweitzer.

DES LOGETTES POUR LES POUBELLES

Pour éviter les appels d'air entre étages qui peuvent aggraver la propagation d'incendies, lutter contre les mauvaises odeurs et priver les insectes d'accès aux logements et parties communes des immeubles, Pays d'Aix Habitat

(PAH) a condamné les vide-ordures de tout son parc locatif d'Encagnane. Ils ont été remplacés par des « logettes », des locaux fermés dans lesquels sont placées les poubelles. Un guide intitulé « Adoptons les bons gestes » a été

distribué aux habitants. Ce document contient les numéros utiles, ainsi que des informations sur les encombrants, les points d'apport volontaire, les consignes de tri.

QUARTIERS SUD PONT DE L'ARC DEVIENT UNE «ZONE 30»

La rue Pascal-Fieschi a été complètement repensée. Située perpendiculairement à l'avenue Fortuné-Ferrini, cette artère compte désormais trois voies, dont un couloir réservé aux bus. Une dizaine de places de stationnement ont été créées. Le chantier le plus important a été réalisé sur la Route des Milles, une zone très fréquentée par les riverains, les élèves et les parents de l'école de Pont de l'Arc, les administrés qui se rendent à la mairie annexe, ainsi que les usagers de la Poste et de la maison

des associations. Aménagement de cheminements piétons jusqu'à la résidence « Le Domaine de Grassie », création de plateaux traversants, élargissement de la route pour créer des voies réservées aux bus dans les deux sens et une piste cyclable, gestion du flux circulaire par des nouveaux feux tricolores et aménagements paysagers ont été au programme de ce chantier. La dernière touche à ce nouveau plan de circulation a été apportée par la mise en place d'un feu tricolore et



d'un plateau traversant au croisement de l'avenue Pierre-Brossolette et de la rue Ernest-Prados.

SÉCURISATION DU CARREFOUR GIONO – CLUB HIPPIQUE



L'aménagement du carrefour des avenues Jean-Giono et Club-Hippique s'est achevé au mois de novembre dernier, après six mois de travaux. L'opération consistait à sécuriser le cheminement des riverains et des nombreux piétons qui empruntent ces artères pour se rendre au groupe scolaire et au pôle associatif des Florallies. Une voie de circulation des voitures a été déplacée et un plateau traversant surélevé avec passage clouté a été créé pour réduire la vitesse des voitures à 30 km/h. Les trottoirs ont également été élargis et mis aux normes pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Les techniciens ont saisi l'occasion pour raccorder l'école au réseau de chauffage urbain. (Cf. page 17).

QUARTIERS SUD-EST TROIS-SAUTETS : UN MUR ANTI-BRUIT AU PRINTEMPS

D'ici quelques semaines, les habitants des Trois-Sautets et les occupants du camping Arc-en-Ciel seront protégés du bruit de la circulation sur l'autoroute A8 par un mur anti-bruit. D'une longueur de 350 mètres, il est actuellement en cours de

construction le long du pont à hauteur des Trois-Sautets et du camping. Les travaux se déroulent la nuit, afin de ne pas gêner la circulation. Cet aménagement représente un investissement de 553 000 €, supporté à hauteur de 45 % par la Ville d'Aix,

40 % par la Communauté du Pays d'Aix et 15 % par la société Vinci Autoroutes, gestionnaire du réseau ESCOTA. Le mur devrait être achevé en avril. Pour ses bénéficiaires, les nuisances sonores devraient alors être divisées par deux.

PROXIMITÉ / TRANSPORT LE FLEXIBUS CHANGE

Le Flexibus est un dispositif complémentaire au réseau urbain de transport en commun. Il est constitué de minibus qui desservent les chemins les plus reculés, couvrent les secteurs géographiques où l'habitat est diffus et peu dense. Six zones composent la périphérie aixoise : Grand Saint-Jean, Célony, Bibémus-Les Sources, Pinchinats, Coutheron et Granettes-Pey Blanc. Depuis le 1^{er} septembre dernier, le Flexibus a été étendu et fonctionne sur demande des usagers. Ils devront appeler la centrale de réservation et prendre rendez-vous au moins une heure à l'avance. Ils seront déposés à un autre arrêt du même secteur ou rabattus vers les grandes lignes structurantes du réseau urbain de transport en commun.



OUVERTURE D'UN 7^e CENTRE SOCIO-CULTUREL

La création d'un centre socio-culturel au Château de l'Horloge avait été annoncée par Maryse Joissains lors d'une réunion publique qui s'est tenue au Jas de Bouffan, le 31 mai 2013. Une commission avait alors été créée pour travailler sur ce projet qui a été validé

et agréé par la Caisse d'allocations familiales en 2014. La Ville compte désormais sept centres sociaux, cinq équipements de proximité et une maison de quartier qui contribuent à développer l'action publique et à étoffer l'offre culturelle et socio-

éducative aux familles aixoises. Avec les Amandiers, le Château de l'Horloge est le deuxième centre socio-culturel implanté dans les quartiers ouest.

LA RÉNOVATION BAT SON PLEIN À CORSY ET BEISSON

Le programme de rénovation urbaine mené dans les cités Corsy et Beisson commence à être visible. A Corsy, le Buisson Ardent a été démolli, l'équipement de proximité Albert-Camus a été agrandi, avec un nouvel espace de 300 m² dont une salle polyvalente de 170 m², et 185 logements ont été réhabilités. A Beisson, 291 logements ont été rénovés, 18 nouveaux logements construits dans le cadre de la restructuration complète du bâtiment E de Pays d'Aix Habitat ont été livrés et une nouvelle aire de jeux a été créée pour les enfants (Cf. page 32).



« LA VILLE EST PRÊTE À CONSTRUIRE LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE ELLE-MÊME »

A L'AUTOMNE, L'ETAT A ANNONCÉ QU'IL REPORTAIT LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE, ALORS QUE CE PROJET AVAIT ÉTÉ DÉCIDÉ EN 2005, ET MAINTE FOIS CONFIRMÉ. DU COUP, MARYSE JOISSAINS MASINI, SOUTENUE PAR UN VOTE UNANIME DU CONSEIL MUNICIPAL, ENVISAGE DE FAIRE CONSTRUIRE LE TGI PAR LA VILLE D'AIX.

AIX LE MAG' : NEUF ANS DE PROMESSES, DES VISITES DE MINISTRES, DES ÉTUDES, DES TRAVAUX, DES DÉMOLITIONS, TOUT CELA POUR ANNONCER LE REPORT DU PROJET. ON AURAIT PU PENSER QUE LA PAROLE DE L'ETAT AVAIT PLUS DE VALEUR, QUAND MÊME...

MARYSE JOISSAINS MASINI : Vous avez raison ! Quatre des cinq ministres de la Justice qui ont été en fonction dans notre pays depuis 2005 – M. Clément, Mme Dati, Mme Alliot-Marie et M. Mercier – sont venus à Aix. Tous se sont rendu compte que l'ancien tribunal de grande instance était vétuste, mal dimensionné, inadapté. Tous ont affirmé la nécessité de construire un pôle judiciaire destiné à le remplacer. La Ville a mis gratuitement à disposition de la Justice des terrains pour qu'elle construise des bâtiments provisoires. Puis l'Etat a fait démolir l'ancien tribunal de grande instance. La première pierre du nouveau devait être posée au deuxième trimestre de 2014. Ne voyant rien venir, et alertée par des rumeurs d'abandon du projet, j'ai adressé un courrier à l'actuel ministre de la Justice, Mme Taubira. Je lui ai réaffirmé que la construction du nouveau TGI était « une impérieuse nécessité »⁽¹⁾. Et aujourd'hui, le financement de cette opération n'est plus programmé par l'Etat.

AIX LE MAG' : LE PROJET A ÉTÉ OFFICIELLEMENT « REPORTÉ ». A QUAND ? L'ETAT A-T-IL DONNÉ UNE DATE ?

MARYSE JOISSAINS MASINI : Non, il est reporté sine die, comme disent les juristes. Il n'est plus programmé, sans autre précision.

AIX LE MAG' : APRÈS TOUT, LA JUSTICE EST UNE MISSION RÉGALIEUNE DE L'ETAT ; EN QUOI CELA CONCERNE-T-IL LA VILLE SI CELUI-CI NE VEUT PLUS – OU, FAUTE DE CRÉDITS, NE PEUT PLUS – LA REMPLIR ?

MJM : Il faut d'abord savoir qu'Aix-en-Provence est la deuxième cour d'appel de France, et une cour d'assises inter-régionale pour ce qui est des affaires de grand

banditisme. L'abandon du projet de tribunal de grande instance par l'Etat peut être perçu comme un signal par d'autres grandes villes : ces dernières pourraient proposer à l'Etat de lui offrir un terrain et de participer financièrement à la construction d'une grande cité judiciaire, en échange du transfert, chez elles, de la cour d'appel et de la cour d'assises inter-régionale. Dans les années 70 – dans un contexte similaire, avec une Justice trop à l'étroit dans ses murs – c'est exactement ce que la Ville de Nice avait proposé à l'Etat... et avait failli obtenir. Il ne faut pas courir le même risque : on ne peut pas laisser notre ville perdre la deuxième cour d'appel de France. Des milliers de personnes – avocats, secrétaires, magistrats, auxiliaires de justice... – travaillent à Aix et leur activité a d'importantes conséquences économiques pour notre ville.

AIX LE MAG' : QUELLE POURRAIT ÊTRE LA SOLUTION ?

MJM : J'ai demandé au conseil municipal de m'autoriser à entreprendre toutes démarches utiles auprès du ministère de la Justice pour résoudre cette difficulté. Sur ce dossier, les élus m'ont accordé leur confiance à l'unanimité, ce dont je les remercie. L'une des solutions pourrait être que nous nous entendions avec l'Etat pour faire construire le tribunal de grande instance par la Ville elle-même, à frais partagés, sur la base du projet arrêté par le ministère de la Justice. Il faudrait également trouver une solution pour que les frais engagés par la Ville soient remboursés par l'Etat sur plusieurs années. Bref, c'est le commencement d'un nouveau combat de longue haleine.

⁽¹⁾ Ce courrier a été intégralement publié dans le numéro 4 d'« Aix le Mag ». Il évoque les difficultés de fonctionnement de la Justice à Aix, notamment en termes d'insécurité : menaces à l'encontre des victimes et de leurs familles, insultes sur les policiers escortant les détenus, conservation des pièces à conviction et des scellés (armes, stupéfiants...) dans des locaux susceptibles d'effractions aisées.

BUDGET : LA VILLE RÉDUIT LA VOILURE POUR NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS

AIX LE MAG' : LE BUDGET 2015 DE LA VILLE SERA DISCUTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER PROCHAIN. POUVEZ-VOUS NÉANMOINS DÉVOILER LES GRANDES LIGNES DE CE QUI SERA PROPOSÉ AUX ÉLUS ?

MARYSE JOISSAINS MASINI : Elles ont été présentées au conseil municipal de décembre dans le « débat d'orientations budgétaires ». La caractéristique principale du futur budget est qu'il devra tenir compte d'une contraction des recettes importantes, liée essentiellement à la baisse des dotations de l'Etat (de l'ordre de 4 M €) et à l'augmentation de la contribution de la Ville à un fonds de péréquation national (1,5 M €). Au total, le déséquilibre sera de 7 M €. La nouvelle organisation du temps scolaire, entrée dans les faits en septembre dernier, et dont le coût exact n'est pas encore arrêté, représente un autre poste qui va peser sur le prochain budget.

AIX LE MAG' : COMMENT CES DIFFICULTÉS VONT-ELLES SE TRADUIRE DANS LE BUDGET ?

MJM : J'ai demandé à Gérard Bramoullé, le premier adjoint délégué aux finances de réduire la voilure. L'investissement qui, ces dernières années, dépassait allègrement les 60 M€ par an, devrait être réduit de l'ordre de 15 %. Quant au fonctionnement, les dépenses des services municipaux seront revues à la baisse, de même que certaines subventions.

AIX LE MAG' : DANS QUELS DOMAINES ?

MJM : Dans tous les domaines. Je prendrai l'exemple

du sport. J'avais placé mon mandat précédent sous le signe du sport, et j'ai tenu cette promesse, avec les constructions, achevées, en cours ou prévues, de nombreux équipements : extension du Val de l'Arc, tribune de Maurice-David, maison des sports de combat, micro-sites sportifs, etc. Cette année, nous allons réduire notre effort sur le sport. Sur le dispositif Pass'sport, qui permet aux jeunes de découvrir un sport au sein d'un club à un prix très bas, puisque la Ville payait la différence au club, nous allons supprimer l'accès à certaines disciplines – équitation, voile, moto – qui coûtaient trop cher à la Ville. Nous nous sommes également rendu compte que plusieurs clubs utilisaient une partie de leurs subventions pour en faire des placements financiers, ce qui n'est pas autorisé par la loi. Nous allons réduire leurs subventions, après étude au cas par cas.

AIX LE MAG' : LES IMPÔTS VONT-ILS ÊTRE AUGMENTÉS ?

MJM : Non ! Je m'y refuse. La Ville va réussir encore en 2015 à maintenir les taux fiscaux et ce, depuis plus de treize ans. Aix-en-Provence est la seule ville de la même strate à ne pas avoir augmenté ses taux sur une aussi longue période. La raison est toujours la même : soutenir le pouvoir d'achat des Aixois, ce qui est encore plus nécessaire en période de crise. Augmenter les impôts reviendrait à aggraver la politique d'austérité déjà à l'œuvre au niveau national, et dont on voit les résultats catastrophiques, en France comme dans l'Union européenne.

LE GROUPE D'OPPOSITION DÉMOCRATIE POUR AIX

MÉTROPOLE, ARGENT PUBLIC ET PROPAGANDE

Depuis le début des débats autour de la future métropole d'Aix-Marseille, nous observons que les fonds publics de la commune d'Aix-en-Provence sont utilisés à des fins partisans. Si la création de la métropole soulève encore de nombreux problèmes, la communication aux frais du contribuable aixois de positions foncièrement anti-métropole (parfois presque injurieuses pour nos voisins marseillais) sans qu'aucun débat contradictoire ne soit possible, non seulement ne correspond pas à notre conception de la démocratie et du bon usage de l'argent public, mais en plus ne sert absolument pas la défense des intérêts de notre ville. Les enjeux métropolitains sont nombreux et importants : transports, habitat, développement économique, environnement, services publics. Ils nous concernent tous et le rayonnement d'Aix sur le territoire fait que nous ne pouvons pas nous contenter de l'opposition frontale et, disons-le, parfois caricaturale de la municipalité. Aussi, nous appelons la maire à prendre part au dialogue et à l'échange car c'est l'avenir de notre ville qui est en jeu. Nous sommes prêts à prendre notre place dans ce processus constructif.

POUR UN JUMELAGE D'AIX AVEC UN CAMP DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS

Alors que les Parlements français et européen viennent d'adopter une résolution pour la reconnaissance d'un État palestinien, notre ville peut aussi agir en soutien aux efforts de l'Europe et de la France pour une paix durable au Moyen-Orient.

Nous souhaitons qu'Aix-en-Provence, déjà jumelée avec la ville israélienne d'Ashkelon, tende maintenant la

main à une localité palestinienne. Pour en terminer avec un conflit qui n'a que trop duré, une solution à deux États viables et mutuellement reconnus doit se mettre en place. Soutenir localement ce chemin fragile mais équilibré vers la paix passe par le jumelage d'Aix-en-Provence avec un camp palestinien. Outre la symbolique d'une telle décision, également prise en faveur des enfants de ces camps à l'approche de Noël, cela permettrait d'apporter une aide matérielle et concrète au peuple palestinien. Comme tout jumelage, ce rapprochement permettrait aussi aux Aixois-e-s de mieux connaître le peuple palestinien à travers sa culture, son histoire et ses épreuves.

Nous demandons donc à la maire de prendre une délibération pour le jumelage d'Aix-en-Provence avec un camp de réfugiés palestiniens.

Débat d'orientations budgétaires : la municipalité n'est pas à la hauteur des enjeux

Chaque année, le budget met en œuvre les orientations politiques de la majorité municipale. Le Débat d'orientations budgétaires est une étape très importante de sa construction. Un rapport, qui donne de larges indications sur le futur budget que nous discuterons en février, est remis aux élu-e-s. Ses premières pages rappellent les contextes international et national qui ont un impact sur la gestion locale. Ce rapport s'en prend ensuite durement aux baisses de dotations de l'État en omettant soigneusement de mentionner qu'elles ne datent pas de 2012 ou 2013 mais bien de... 2008, année du « séisme » économique et financier mondial.

Des hausses de tarifs comme autant

de véritables impôts indirects

C'est à la Communauté du Pays d'Aix que les tarifs des piscines comme des bus (+11% !) ont été votés. De même la taxe ordures ménagères passe de 9,60 à 10,60%.

Mais c'est bien la commune qui a prévu d'augmenter les entrées dans les musées, les tarifs de location de salles, + 3% ; les tarifs des sites cezanniens de + 9% (sur les pleins tarifs) à + 20% (sur les tarifs réduits) ainsi que les tarifs du centre des congrès + 4,44%. Ce n'est pas le contribuable mais l'usager, sans distinction de revenu, qui est mis à contribution.

Agir pour le logement !

Comme le rappelle le rapport d'orientations budgétaires, la loi offre désormais aux communes « la possibilité de mettre en place une taxe d'habitation sur les résidences secondaires ».

Or, chacun le sait, Aix est une ville où il est très difficile de se loger. À tel point que cela impacte négativement l'implantation de nouvelles entreprises, car leurs salarié-e-s sont obligé-e-s d'habiter loin de leur lieu de travail. La taxe sur les résidences secondaires pourrait permettre de libérer des logements en incitant les propriétaires à louer leur bien, tout en dégagant des ressources pour la collectivité. Pourtant, alors même qu'elle la cite dans son document, la majorité rejette cette possibilité comme elle a écarté le blocage des loyers !

Coupe budgétaire radicale pour le sport

Le rapport apporte aussi de très mauvaises nouvelles pour le secteur sportif aixois : la majorité a prévu de baisser les subventions aux clubs « de 10 à 15 % (...) au cas par cas » et de « plafonner en terme d'accueil d'effectifs et de disciplines

Les élu.e.s du groupe Démocratie Pour Aix vous souhaitent une belle année 2015 !

Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié lors de notre cérémonie de présentation de vœux le : Samedi 24 janvier à partir de 11h au 20, Rue du Puits-Neuf.

Merci de confirmer votre présence au 04 42 91 99 31 ou par mail : contact@democratiepouraix.fr

proposées » le dispositif Pass'sport. Le groupe « Démocratie pour Aix » s'inquiète sérieusement de ces choix politiques. Permettre l'accès au sport au plus grand nombre, et notamment aux plus jeunes, dans tous les quartiers et villages est certes un choix et non une obligation. Mais il serait fort dommageable pour les Aixois que ces politiques soient abandonnées.

EN BREF...

CONSEILS DE QUARTIERS

Les conseils de quartiers ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Cette loi pose l'obligation pour les communes de plus de 80 000 habitants de créer un ou plusieurs conseils de quartiers dont le rôle est de développer la participation citoyenne. La majorité de Madame Joissains a toujours refusé de mettre en place ces conseils. Il aura donc fallu attendre

12 ans, mais leur création nous était enfin annoncée et nous nous en réjouissons. Cependant, notre « joie » fut de courte durée...

En effet, ces instances participatives, de concertation, sont entièrement vidées de leur substance. D'abord, nous n'aurons pas de conseils de quartiers mais des « Assemblées participatives de proximité » présentées comme instances consultatives. Et consulter ne signifie pas concerter, nous ne le savons que trop...

Ensuite, dans leur composition, la majorité ne prévoit pas de participation directe des habitants. Et quand bien même le voudraient-ils, la procédure d'invitation aux assemblées plénières est si lourde qu'elle en devient dissuasive. Mais comme il n'est prévu qu'une seule rencontre annuelle, finalement, cela n'a que peu d'importance...

Ces « assemblées » ne sont qu'un

simulacre de concertation, totalement vidés de leur substance. Dommage...

RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires est annoncée depuis deux ans... et enfin la majorité se met au travail ! Beaucoup de temps aura été perdu pour les familles avant qu'une vraie organisation se mette en place sur les activités périscolaires : le chantier est immense et le retard considérable.

Le gouvernement a annoncé la pérennisation des aides aux communes : il s'agit d'une bonne nouvelle qu'il faut saluer. Notre ville peut encore aller chercher de nouveaux financements, notamment auprès de la CAF... Mais seulement pour cela il faut concevoir un véritable projet éducatif et nous en sommes encore loin !

LES ÉLUS AIX BLEU MARINE

Les élections des 22 et 29 Mars prochain s'intitulent aujourd'hui « départementales » car « le changement c'est maintenant », mais vont néanmoins s'exercer, tout comme avant, dans le cadre des cantons. Bordé, au nord, par la longue rive de la Durance qui va du Puy Sainte Réparate à Cadarache, et descendant, au sud, jusqu'à Trets et Rousset, le 28^e canton revu et corrigé forme avec les deux cantons d'Aix fraîchement redessinés un bel ensemble géopolitique. Sa vingtaine de communes représente la moitié du Pays d'Aix.

Les trois « binômes » homme/femme de candidats frontistes qui y solliciteront vos suffrages proposeront de vigoureuses actions à mener au sein dans le département, qui reste un échelon très important de notre organisation territoriale.

Pour la protection des travailleurs d'abord
De Cadarache à Rousset, de l'Arbois à Chateaufort le Rouge, notre département est en pointe pour l'innovation. Mais, on l'a vu à Rousset, cela ne suffit pas à protéger l'emploi menacé par des rachats d'entreprise purement financiers. De même, on le voit à Cadarache, la protection des salariés dans des entreprises de haute technologie a un coût tel qu'il n'est pas toujours bien assuré. L'infrastructure des aides sociales et des subventions actuellement dévolue aux départements ne peut donc être rayée d'un coup

de plume en 2020 comme le souhaite l'actuel gouvernement.

Pour la sécurité ensuite.

Nos élus auront une démarche de sollicitation des pouvoirs déconcentrés de l'État, des préfets et des sous préfets, afin que cesse ce sentiment d'abandon qu'ont de très nombreux maires dans la réparation des déprédations commises par les populations nomades, ou encore la répression des menaces, insultes, voire coups et blessures commis dans leur commune à l'encontre du personnel communal scolaire, hospitalier ou de sécurité.

Ils seront aussi déterminés à résister à la prédominance marseillaise au sein de la future métropole.

Non pas par un quelconque séparatisme ou une quelconque animosité irrationnelle, mais parce qu'un particulier qui générerait ses finances comme Marseille gère les siennes serait mis sous tutelle. Or on prétend nous mettre nous, Aix et pays d'Aix, sous la tutelle marseillaise ! Les candidats, vos élus, et toute l'équipe militante du Front National d'Aix en Provence et du Pays d'Aix vous adressent leurs meilleurs vœux. Ils en forment aussi pour la France : ensemble, en 2015, tous unis dans le Rassemblement Bleu Marine remettrons la France à l'endroit !

Catherine Rouvier Raoul Boyer
aixbleumarine@gmail.com / twitter : rouvier2014 / Face Book : Aix fait front

Je souhaite à tous les aixois une très bonne année 2015 malgré les difficultés économiques mondiales qui s'annoncent.

Suite au conseil municipal du 16.12.2014 et à la question confuse posée à Madame le Maire par C. Rouvier concernant la formation du groupe Aix Bleu Marine au sein du conseil municipal, j'ai confirmé que pour le moment les conditions n'étant pas réunies, je ne souhaitais pas faire partie du groupe en raison du manque d'implication et d'intérêt de C. Rouvier pour notre ville. Vous pouvez me faire confiance, je continuerai à travailler, à m'investir et à m'intéresser à ce qui se passe à Aix et vous en informer. C'est un devoir que l'on doit aux personnes qui nous ont élus.

Le déballage public dans la presse et au conseil municipal n'est pas de mon fait et je le regrette car j'ai longtemps essayé d'arranger les choses sans succès.

Josyane Solari
josyane.solari.14@gmail.com

LES ÉLUS DU GROUPE « DÉMOCRATIE POUR AIX »

Édouard Baldo,
Président – CM et CPA
edouardbaldo@orange.fr

Noëlle Ciccolini-Jouffret
CM et CPA
noelleciccolini@gmail.com

Jean-Jacques Politano
CM et CPA
jjpolitano@aol.com

Gaëlle Lenfant

Porte-parole – CM et CPA
gaelle.lenfant@yahoo.fr

Lucien-Alexandre Castronovo
CM et CPA
lucalexcas@aol.com

Charlotte de Busschère
CM et CPA
hcdebusschere@aol.com

Souda Hammal
mtira.hammal@free.fr

Hervé Guerrera
occi@free.fr

Michèle Einaudi
michele.einaudi@gmail.com

Le secrétariat de notre permanence
20 rue du Puits-Neuf est ouvert du
lundi au vendredi de 8h à 12h. Les
élu.e.s sont à votre disposition sur
rendez-vous. Tél : 04-42-91-99-31



1



2



3



4



5



6



7

1. Le week-end de la pentecôte, C'est sud a conduit des enfants à dévoiler leur côté artistique.
2. Le 30 mars, Maryse Joissains Masini est réélue maire d'Aix. Dans la cour de l'hôtel de Ville, ses partisans exultent.
3. Premier conseil municipal de la mandature : Maryse Joissains Masini reçoit son écharpe de maire.
4. En août, la ville célèbre les 70 ans de la Libération d'Aix.
5. Le 14-Juillet, le feu d'artifice est tiré depuis le Grand théâtre de Provence pour la deuxième fois.
6. En juin le rideau se lève sur l'Apple Store, construit

sur la place de la Rotonde, à l'emplacement de l'ancien office de tourisme.
7. Le tennisman aixois capitaine de l'équipe de France, Arnaud Clément organise au Country Club l'Open du Pays d'Aix. Il y reçoit la visite de Luka Karabatic, handballeur au PAUC et récent champion d'Europe avec l'équipe de France.
8. Aix inaugure le plus grand mur d'eau urbain d'Europe.



8



1



2



3



4

1. Les participantes de la course Aix en Foulées s'élancent depuis la Rotonde.
2. La piscine Yves-Blanc est en tricolore pour le match de water polo France-Italie, avec deux joueurs aixois : Sébastien Monneret et Petar Tomasevic.
3. Les handballeurs du PAUC reçoivent une « grosse

cylindrée » du championnat de France : le PSG.
4. En octobre, les caméras de France 3 et Laurent Boyer se posent sur les Allées Provençales pour un « Midi en France » consacré à Aix.
5. La nouvelle gare routière, réalisation de l'architecte Jean-Marie Duthilleul est inaugurée.

6. En décembre, la soirée des trophées des sports consacre les sportifs qui ont porté haut les couleurs aixois.
7. Un carnaval inédit et spectaculaire, avec les animaux gonflables de la compagnie des Plasticiens volants.
8. Van Gogh est l'une des stars de l'exposition d'été, au musée Granet.

9. « Beautés sauvages » est le nom de l'exposition des œuvres du sculpteur et peintre animalier Aurélien Raynaud, tout l'été dans la chapelle N-D de la Consolation.



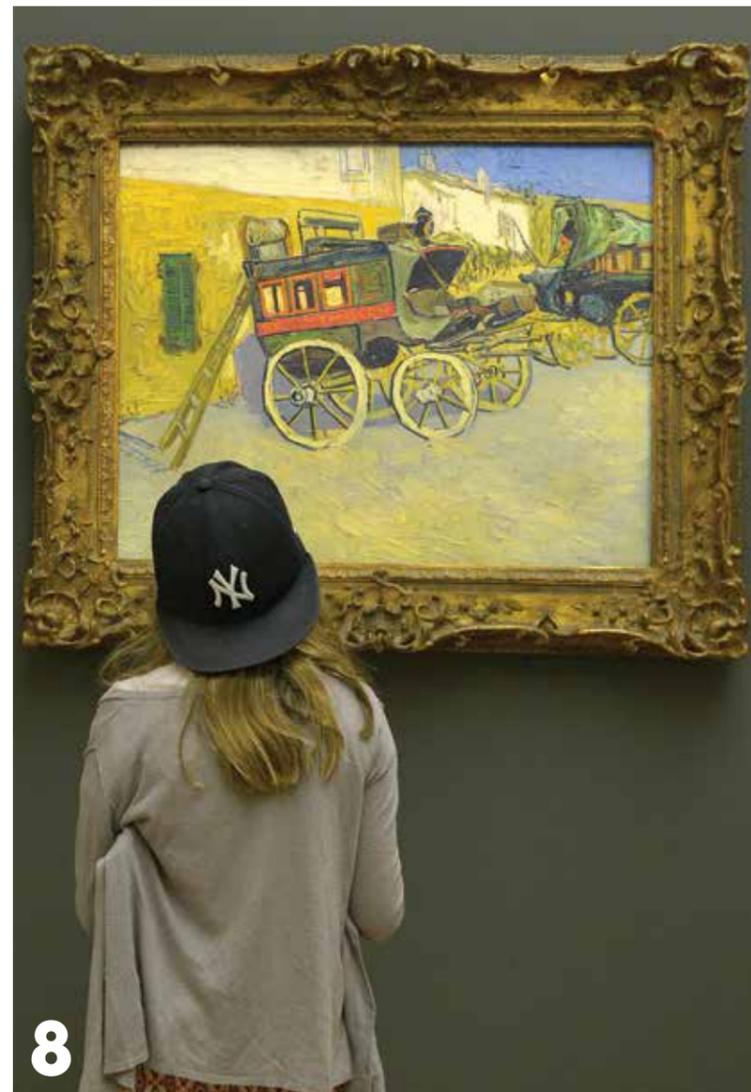
5



6



7



8



9

Maryse Joissains Masini
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté
du Pays d'Aix

le Conseil Municipal

et le Conseil
Communautaire

vous souhaitent une bonne
et heureuse année

2015

--- terre connectée et solidaire ---

AIX PAYS D'AIX



Direction de l'information et de la communication . Impression : Sérigraphie moderne . ©Thinkstock . Décembre 2014